2017 LÉGNY

BULLETIN MUNICIPAL

Sommaire

Mairie

Agenda 4
Projets d'actions du CMJ 4
État civil 5
Le budget 5
Légny en chiffres 6
Solidarité : LE C.C.A.S. 7
Investissements - Réalisations 8-9

Vie pratique

Formalités 10
Numéros utiles 11
Renseignements pratiques 12
Déchetteries 12-14
Communication 15
T.P.I. 16

Intercommunalité

Communauté de Communes
Beaujolais Pierres Dorées 17-19

Associations intercommunales

Le conseil municipal des jeunes 20
Association Conjoints Survivants 21
Solidarité : l'ADMR 22
Cap Générations 23
Solidarité : le P'tit Coup de Pousses 24
Petite Enfance / Jeunesse 24
Le Joujoubus 25
Assistantes maternelles 25

Évènements

Ça s'est passé à Légny 26
Travaux sur la ligne sncf 27

École

École primaire publique 28-29
Activités périscolaires 30

Associations communales

Amicale Boules 30
Comité des fêtes 31
Société de chasse 32
Club Soleil d'Automne 33
Comité de fleurissement 34
Interclasses fête des conscrits 35
Sou des Écoles 36
Tennis Club de Légny 37

Souvenirs 38-40

Histoire de Légny 41-43

Rencontre

Portraits croisés
de trois jeunes Elginois 44-45

Patrimoine naturel

Les carrières de Légny 46

Mot du Maire

Sans surprise, l'engagement nécessaire de réduire les dépenses publiques impacte la gestion de nos communes : il faut assurer un service équivalent aux années précédentes avec moins de subventions et maintenir en état le patrimoine public afin de ne pas perdre l'investissement passé. Et dans le même temps, il reste essentiel d'œuvrer pour que la commune demeure ce lieu de proximité, garant d'un service public accessible et pour lequel la disponibilité des élus doit rester un facteur essentiel. C'est ce à quoi nous nous employons jour après jour, dans un cadre financier contraint qui amoindrit nos ressources communales.

Il nous faut donc faire preuve de rigueur et de dévouement pour développer et faire vivre notre commune sans augmenter la pression fiscale locale.

L'année 2016 a vu se poursuivre les actions d'entretien et d'embellissement de notre commune. Beaucoup de travaux ne se voient pas forcément mais préservent nos bâtiments de la détérioration du temps. Merci à tous ceux qui donnent de leur disponibilité pour limiter les coûts d'intervention et qui donnent de leur temps sans compter pour réparer, retaper, nettoyer les biens de notre commune. Merci aussi aux associations qui permettent à notre village de partager des temps festifs communs et d'animer les espaces publics de notre commune.

Il y a un adage qui dit « que ce qui est fait aujourd'hui pour l'enfant est bénéfique pour l'adulte qu'il sera demain » : et bien tant mieux, car nous avons initié la création d'un Conseil Municipal des Jeunes et je suis fière de leur investissement, de leur état d'esprit, de leur générosité et de l'intelligence de leurs initiatives.

A nos côtés, la Communauté de Communes apporte elle aussi de nombreuses prestations aux habitants de notre territoire. Elle s'efforce, par son poids économique et de représentativité, d'améliorer la gestion des services qu'elle assume pour le compte des communes avec une volonté, là aussi, d'éviter d'utiliser le levier fiscal pour optimiser ce travail. Le Département et la Région réorganisent avec la loi Notre leurs modalités d'intervention et leur cadre de compétences. Tout doit tendre vers davantage d'efficience et de mutualisation.

Plus que jamais, le fil conducteur de notre action communale et intercommunale est de vous offrir un cadre de vie agréable et des services adaptés à vos besoins. Nous nous investissons dans ce sens en espérant vous satisfaire au mieux.

Je vous laisse désormais le temps de parcourir le fil des deux années écoulées, de redécouvrir ou de découvrir l'histoire du village et le travail de ceux qui l'animent. Bonne lecture à tous et meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Bonne lecture

S. Jovillard

AGENDA LÉGNY 2017

DATE	ÉVÈNEMENT	LIEU	ORGANISATEUR
11 mars	Repas de la chasse	Salle des fêtes	Société de chasse
12 mars	Concours de belote	Salle des fêtes	Club Soleil d'Automne
25 mars	Éliminatoires secteur	Boulodrome	Amicale Boules
26 mars	Éliminatoires secteur	Boulodrome	Amicale Boules
8 avril	Loto	Salle des fêtes	Sou des écoles
8 avril	Concours de boules	Boulodrome	Amicale Boules
16 avril	Chasse aux oeufs	La flachère	Comité des fêtes
23 avril	Élections présidentielles	Salle des fêtes	
23 avril	Vente de brioches	Village	Inter Classes
7 mai	Élections présidentielles	Salle des fêtes	
27 mai	Fêtes des Classes	Salle des fêtes	Inter Classes
4 juin	Élections législatives	Salle des fêtes	
17 juin	Ball trap	Les Bruyères	Société de chasse
18 juin	Élections législatives	Salle des fêtes	
18 juin	Ball trap	Les Bruyères	Société de chasse
1er juillet	Fête de l'école	École / Salle des fêtes	École et sou des écoles
14 juillet	Festivités du 14 juillet	Place du village	Comité des fêtes
2 décembre	Repas CCAS	Salle des fêtes	Mairie
8 décembre	Illuminations	Le bourg	Comité des fêtes

PROJETS D'ACTION DU CMJ

AGENDA DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

DES PROJETS EN REFLEXION….
PRENEZ NOTE….

JOURNEE NETTOYAGE DU VILLAGE

Samedi 15 avril 9h30

Publier affiches créées par les enfants

Des précisions sur cette manifestation seront données ultérieurement dès que le CMJ aura fini de travailler sur ce projet…..

« TROC LIVRES »

Samedi 6 mai 15h00 sur le parking de la salle des fêtes

Ce sera l'occasion d'échanger des livres exclusivement réservés aux jeunes. Pensez déjà à tous vos livres ou magazines de jeunesse qui dorment au fond du garage ou dans un coin de la maison…..Les dépôts des livres pourront se faire dès le mois d'avril tous les samedis matins à la mairie….

Une buvette sera organisée sur place afin de récolter des fonds qui seront remis à l'UNICEF dans le but d'acheter des fournitures scolaires aux enfants défavorisés.

Ce projet entièrement inventé par les jeunes du CMJ sera présenté le samedi 13 mai lors de la journée des CMJ de la CCBPD.

Cette action s'inscrit dans les objectifs suivants :

- Mobiliser les enfants pour passer de la parole aux actes.
- Sensibiliser les enfants et l'opinion au niveau local à la situation des enfants défavorisés, aux droits de l'enfant.
- Appréhender la démarche de projet.

Vous aurez plus d'information sur cette manifestation quand ce projet aura entièrement défini par le CMJ….

ÉTAT CIVIL

Naissances

Ils sont nés en 2015 :
Eliott JOLY, le 13 janvier
Kim DESSAINJEAN, le 20 mars
Victor FRANÇOIS, le 6 mai
Margot SPINICCI, le 23 septembre
Nolan BAKANYI, le 30 novembre
Constance FAURE, le 18 décembre

Ils sont nés en 2016 :
Ali SIMOES, le 29 janvier
Elsa MAGALHAES, le 2 mars
Lily CARVALHO, le 11 avril
Soha MARTIN, le 29 avril
Théa PROBOEUF VALENTE, le 9 mai
Maxime POITRASSON, le 28 juin
Arthur DENIS, le 17 septembre
Emma DEVEAUX, le 5 octobre
Matéo & Loïs COGNARD, le 21 novembre
Léna MEUNIER, le 24 novembre
Leandro RABENDA, le 24 novembre

Mariages

Ils se sont dit "Oui" en 2015 :
Marion FERMANEL et **Philippe GIBOZ**, le 10 octobre

Ils se sont dit "Oui" en 2016 :
Aurore THUILLIER et **Nicolas FRANÇOIS**, le 20 février

Décès

Ils nous ont quittés en 2015 :
Gérard Henri GUNTHER, le 9 mai
Renée Maria BONNASSIEUX, le 31 mai
Claudia Antoinette DUMORT, le 17 novembre
Georges CORDIER, le 25 décembre

Elle nous a quittés en 2016 :
Suzanne MEYNIER (née PANNETIER), le 2 novembre à Montpellier

LE BUDGET

Budget communal 2016 : toujours en baisse…

Notre budget communal reste toujours contraint et accompagne les baisses de dotation. Les heures de bénévolat des élus (notamment sur tous les petits travaux d'entretien, le renfort au cantonnier pour certains travaux de voirie ou le remplacement d'agents lors de leurs arrêts maladie pour éviter des coûts de remplacement…) permettent de compenser en partie les pertes de dotations et évitent d'alourdir en dépenses notre budget. Cela reste néanmoins un exercice tendu de maîtriser l'équilibre d'autant qu'à nos échelles les marges de manœuvre sont extrêmement réduites et limitées.

Néanmoins, nous poursuivons avec maîtrise mais régularité l'entretien de nos bâtiments communaux et de nouveaux investissements pour la qualité de vie de notre village. La Communauté de Communes assurant avec le concours financier des communes de nombreux travaux et services à tous (voirie, ramassage et traitement des ordures ménagères, petite enfance et centres de loisirs, aménagement du territoire, développement économique et touristique) et gère de grands équipements collectifs comme les gymnases pour les collégiens ou encore le centre aquatique Aquazergues.

Recettes de fonctionnement 2016

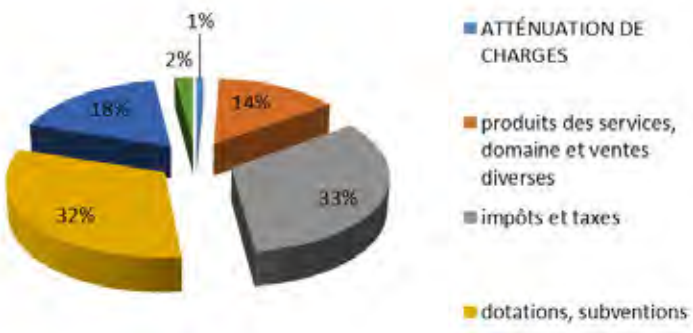

Dépenses de fonctionnement 2016

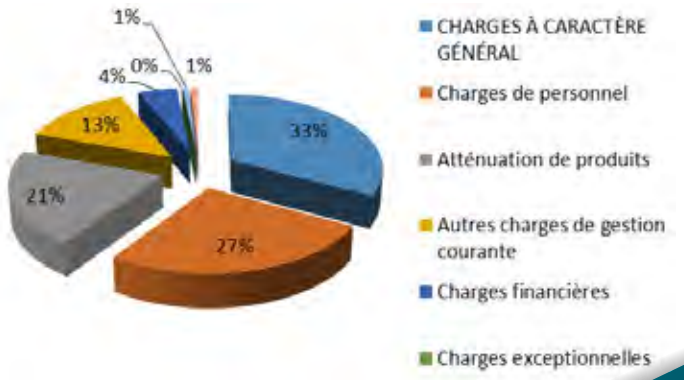

LÉGNY EN CHIFFRES

Chiffres clés : Évolution et structure de la population

Avec toujours un temps de décalage important entre le recueil des recensements et son traitement, l'INSEE fournit néanmoins chaque année une réévaluation des données de la commune.

Ainsi, notre population a continué de croître pour atteindre en 2016 le nombre de 657 habitants, ce qui représente une densité moyenne de 165 habitants par km^2 (en 1968 cette densité était de 58,4 habitants /km^2).

90% de nos habitants résident à l'année sur la commune, propriétaires à 72%. 81% de ces logements sont des maisons individuelles, le reste constitué d'appartements.
81% des personnes qui travaillent utilisent leur voiture pour se rendre à leur bureau, 8,5 % empruntent les transports en commun, 0,6 % un vélo et 1,5 % se rendent à leur travail à pied.

Population par grandes tranches d'âge

	2013	%	2008	%
Ensemble	657	100	545	100
0 à 14 ans	159	24,2	151	27,7
15 à 29 ans	112	17,0	78	14,4
30 à 44 ans	163	24,8	153	28,0
45 à 59 ans	128	19,4	83	15,2
60 à 74 ans	64	9,8	56	10,3
75 ans ou plus	31	4,7	24	4,4

Entreprises par secteur d'activité

Établissements	Légny
Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2014	109
Part de l'agriculture, en %	8,3
Part de l'industrie, en %	9,2
Part de la construction, en %	5,5
Part du commerce, transports et services divers, en %	56,9
dont commerce et réparation automobile, en %	15,6
Part de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale, en %	20,2
Part des établissements de 1 à 9 salariés, en %	22,9
Part des établissements de 10 salariés ou plus, en %	0,9

Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

	2013	2008
Nombre de chômeurs	22	15
Taux de chômage en %	6,1	5,4
Taux de chômage des hommes en %	6,0	3,4
Taux de chômage des femmes en %	6,2	7,5
Part des femmes parmi les chômeurs en %	50,0	68,8

SOLIDARITÉ : LE C.C.A.S.

Présidente : Mme Le Maire
Responsable de la Commission : Jacqueline Chevallier

Le C.C.A.S. de Légny… au service de tous pour franchir une période difficile.

RAPPEL :

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un établissement public communal intervenant dans plusieurs domaines concernant notamment l'aide sociale en faveur des personnes en difficulté et la prévention auprès des personnes âgées. **Le C.C.A.S.** peut également orienter les personnes en difficulté vers les services sociaux adaptés, vers des structures d'aide à l'emploi ou également étudier la prise en charge partielle d'une dette en complément d'aides financières supportées par d'autres organismes.

Il est composé d'élus et de non élus.

Au sein de notre commune la principale action du **C.C.A.S.** c'est l'organisation du traditionnel repas annuel. T**ous les séniors âgés d'au moins 70 ans** sont conviés à ce repas. C'est l'occasion pour eux de se retrouver autour d'une bonne table accompagnés parfois de leur famille et de passer une journée sympathique au son de l'accordéon.

Pour nos séniors qui malheureusement ne peuvent pas se déplacer et se rendre à ce repas des cadeaux sont distribués directement chez eux. C'est également un moment très fort et très chaleureux…Un petit moment de bonheur…

Repas du C.C.A.S. 2015

Remise d'un bouquet à Mme Alizard
Doyenne des conscrits 2016

Repas du C.C.A.S. 2016

INVESTISSEMENTS - RÉALISATIONS

TRAVAUX EN 2015

1 - Réfection du 1er terrain de tennis

Le 1er terrain avant les travaux

Les travaux de rénovation

Un 1er terrain tout neuf

2 - Une nouvelle aire de jeux pour les petits

3 - Réfection de la chaussée Chemin du Clos Dessous

Avant ...

Après ...

TRAVAUX EN 2016

Travaux Voirie aux Ponts-Tarrets : un chantier important associant la Commune, la Communauté de Communes et le Département.

Lors de l'élaboration du Plan mise aux normes accessibilité des bâtiments publics et de la voirie de la commune, le périmètre des Ponts-Tarrets avec ses commerces et ses habitations avait été identifié comme un secteur nécessitant des mises aux normes obligatoires pour se mettre en conformité avec la loi.

Dans un 1er temps, la commune a entrepris d'insérer sur les passages piétons le long de la RD 385 côté gare des dispositifs de repérage pour les personnes non-voyantes. Puis le long de la départementale dans le sens Lyon-Lamure, de nombreux points sur les trottoirs existants et les passages piétons avaient été notés comme non-conformes.

La Commune a donc planifié depuis 4 ans ces travaux qui ont été confiés dans le cadre du transfert de compétences à la Communauté de Communes. Dans la réflexion qui a été conduite par les élus, il s'agissait de profiter de ces travaux obligatoires de mise aux normes pour redonner à ce secteur un aspect plus vivant (tenant compte des riverains qui y vivent), en essayant de contraindre la vitesse des véhicules sans pour autant limiter la chaussée puisqu'il s'agit d'une départementale classée.

La solution retenue et validée par le Département, a été d'insérer dans la longueur des trottoirs des débords paysagers. Ce qui marquera l'entrée de la commune, donnera un caractère plus habité au secteur et créera visuellement des rétrécissements pour les conducteurs.

Ce chantier a été l'occasion également d'intégrer dans la réflexion tous les gestionnaires de réseaux afin de leur donner l'occasion d'en profiter pour éventuellement changer la vétusté de certains réseaux.

1 - Réfection du 2ème terrain de tennis

Le deuxième terrain de tennis aura une double vocation : activité tennis et badminton avec un double traçage et un filet de badminton installé. Le badminton pourra être pratiqué par les enfants de l'école lors des activités périscolaires. Pour tous ceux qui veulent pratiquer ce sport il conviendra de prendre contact avec le Club de Tennis qui gère l'ensemble des 2 courts.

C'est notamment le cas pour la colonne d'eau qui longe cette départementale. De plus la commune a chargé le Syder d'opérer l'enfouissement du réseau électrique public et en a profité pour solliciter le Département afin d'installer un abribus plus visible et permettant un abri en cas de mauvais temps.

Dernière réflexion initiée par ce chantier : l'accès au parking de la Halle, dont les entrées et sorties sont parfois compliquées. Il a été ainsi décidé d'inverser les sens de circulation et de mettre en place un accès à « l'anglaise » : entrée sur la voie de gauche et sortie sur la voie de droite, ce qui évitera les croisements de véhicules.

Ce projet a été présenté en amont aux riverains afin de recueillir leurs avis et tenir compte de leurs contraintes quotidiennes.

Le chantier est coordonné par la Communauté de Communes (sur l'enveloppe communale) cette dernière assurant également pour le compte du Département la réfection de la chaussée (du rond-point à l'entrée de la Halle) une fois les trottoirs terminés.

Le démarrage de cet important chantier a débuté à la rentrée 2016 et devrait s'achever au printemps 2017.

2 - Réfection de Voiries

Réfection de la chaussée "Chemin du Puits" à Billy

Réfection voirie accessibilité aux Ponts Tarrets

FORMALITÉS

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :
Mardi de 9h à 12h / Jeudi de 13h30 à 17h / Samedi de 9h à 11h30
Permanence du maire : Samedi de 9h à 11h30 sans rendez-vous ou RDV du lundi au vendredi
Tél. 04 74 71 61 09 - Fax. 04 74 71 49 90 - Mail : bureau@legny.fr - Site internet : www.legny.fr

Déclarer une naissance	Me rendre à la mairie du lieu de naissance, muni du livret de famille et d'un certificat de naissance.
Obtenir une copie de l'acte de naissance	M'adresser à la mairie du lieu de naissance avec une pièce d'identité ou livret de famille.
Me marier	Fournir : pièces d'identité, justificatif de domicile, copie intégrale des actes de naissance, renseignements concernant les deux témoins. Délai : deux mois avant la date fixée.
Obtenir une copie de l'acte de mariage	Mêmes formalités que pour la copie de l'acte de naissance.
Obtenir une copie de l'acte de décès	Fournir le nom, prénom et date de décès du défunt.
Obtenir une carte d'identité	**Pour une 1ère demande :** aller à la mairie du domicile et remplir un formulaire accompagné de 2 photos d'identité de moins de trois mois, parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (35 x 45 mm), d'un extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de trois mois (ou une copie intégrale d'acte de naissance), d'un justificatif de domicile. Pour un enfant mineur, en plus des documents ci-dessus, un justificatif de l'autorité parentale. Obtention gratuite. **Pour un renouvellement :** fournir la carte périmée, 2 photos, justificatif de domicile. **Carte perdue ou volée :** fournir en plus la déclaration de perte ou de vol et 25€ en timbres fiscaux (nouveau : timbres fiscaux électroniques sur site : timbres.impots.gouv.fr). Dans tous les cas présence obligatoire du demandeur pour l'empreinte digitale.
Validité de la carte d'identité	**Majeurs :** La carte est valable 15 ans depuis le 1er janvier 2014. La validité des cartes établies entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 est prolongée de 5 ans automatiquement et ne nécessite aucune démarche particulière (la date de validité inscrite sur la carte ne sera pas modifiée). Attention, certains pays ne reconnaissent pas cette prolongation (liste disponible sur http://www.service-public.fr/actualites/003118.html). Se munir du Décret n° 2013-1188 du 18 décembre 2013. **Mineurs :** La carte est valable 10 ans.
Obtenir une photocopie	M'adresser à la mairie avec le document à photocopier. Format A4 : 0,25€.
Obtenir un passeport biométrique	Prendre rendez-vous (de 20 mn minimum) à la mairie du Bois d'Oingt (tél. 04 74 71 60 51) ou dans l'une des communes de votre choix (liste sur le site www.legny.fr) pour remplir un formulaire CERFA et fournir pour : **Une 1ère demande :** carte d'identité (ou copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois si vous n'avez pas de carte d'identité), justificatif de domicile précisant la bonne adresse, timbre fiscal de 86€ pour un majeur, 2 photos d'identité de moins de trois mois. (Nouveau : timbres fiscaux électroniques sur site : timbres.impots.gouv.fr). **Un renouvellement :** passeport périmé (fournir en plus la déclaration de perte ou de vol le cas échéant et 25€ en timbres fiscaux) + mêmes documents que pour une 1ère demande. (Nouveau : timbres fiscaux électroniques sur site : timbres.impots.gouv.fr). **Pour un enfant mineur,** la demande doit être faite par les parents, avec leurs pièces d'identité. Coût du passeport à fournir en timbres fiscaux : 15 à 17 ans : 42€, moins de 15 ans : 17€. (Nouveau : timbres fiscaux électroniques sur site : timbres.impots.gouv.fr). La présence du demandeur est obligatoire pour déposer la demande (prise d'empreintes) et pour retirer le passeport biométrique (prise d'empreinte à nouveau).
M'inscrire sur les listes électorales	À partir de 18 ans, me rendre à la mairie entre le 1er septembre et le 31 décembre avec ma carte d'identité et un justificatif de domicile.
Me rendre à l'étranger alors que je suis mineur	Avoir une carte d'identité en cours de validité. Mes parents doivent remplir une autorisation de sortie du territoire téléchargeable sur le site service-public.fr. (Il n'y a pas lieu de se présenter en mairie).
Effectuer mon recensement militaire	Me présenter en mairie entre la date d'anniversaire de mes 16 ans et la fin du mois suivant avec ma carte d'identité et le livret de famille.

FORMALITÉS EN LIGNE :
Attention, à partir du 21 mars 2017, la commune ne sera plus habilitée pour effectuer les demandes de cartes d'identité. Dès lors, les personnes devront se rendre sur les communes équipées du matériel biométrique (Bois d'Oingt, et Anse pour les plus proches) mais les demandes peuvent être déposées partout dans les communes équipées sans tenir compte de l'appartenance géographique.

URGENCES

association@lyon : toutes les urgences à Lyon
Site web : www.alyon.org

Numéro d'urgence européen : 112
(appel gratuit à partir d'un fixe ou d'un portable)

SAMU : 15

POMPIERS : 18 ou 04 74 71 62 99

GENDARMERIE : 17 ou 04 74 71 60 02

BRULURES GRAVES (Hôpital St Joseph St Luc) :
04 78 61 88 88 ou 04 78 61 89 48
Site web: www.ch.stjoseph-stluc-lyon.fr

CENTRE ANTI-POISON (Hôpital E.Herriot) :
04 72 11 69 11 ou 825 082 569 (n° tarif spécial)
Site web: www.chu-lyon.fr

URGENCES DENTAIRES : 3915*
ou nuit : 04 72 10 01 01 ou 04 78 85 35 35

AMBULANCES : 04 74 71 80 44 (Libeyre)

ARRÊT CARDIAQUE – DÉFIBRILLATEUR :
En cas d'urgence un défibrillateur est disponible aux Ponts Tarrets : local des toilettes entre le Grenier Gourmand et Le Jardin Elginois.

PHARMACIES DE GARDE

RENSEIGNEMENTS PHARMACIES DE GARDE :
3915 **

PHARMACIE DE L'HORLOGE TASSIN :
(ouverte 24h/24h sauf les matins de 7h30 à 8h30 et le dimanche de 7h30 à 19h) : 04 78 34 26 38

GRANDE PHARMACIE LYONNAISE :
(ouverte en semaine 24h/24h, dimanche et jours fériés de 8h à 19h) : 04 72 56 44 00

PHARMACIES DE VILLEFRANCHE :
(appeler le commissariat au 04 74 09 49 29, puis y aller avec votre ordonnance, on vous donnera l'adresse de la pharmacie de garde)

DÉPANNAGE

EDF : 09 726 750 69 (non surtaxé)

GDF : 08 00 47 33 33 (num. vert)

EAUX (LYONNAISE DES EAUX) : 0977 401 130

TRANSPORTS

AUTOCARS DU RHÔNE : 0800 869 869 *

AUTOCARS DE LA VALLÉE D'AZERGUES :
04 74 03 00 20

ALLO TER : 09 69 32 21 41

TAXI TANGUY (Bois d'Oingt) : 06 80 40 39 67

TAXI BAYARD-DUNOYER (Frontenas) :
04 74 71 66 23

NOUVEAUX ARRIVANTS (RACCORDEMENTS)

EAU (Service Clients) : 0977 409 443 (num. cristal)
Site web : www.lyonnaise-des-eaux.fr

ERDF (contrats, factures, déménagements) :
09 69 32 18 55 - Site web : www.erdfdistribution.fr

GRDF : 0810 476 934

ASSAINISSEMENT SAVA : 04 74 71 73 01

RESEAU CABLE NUMERICABLE : 3990

FRANCE TELECOM : 3000

SERVICES

SERVICES SOCIAUX

Assistante Sociale Maison du Rhône :
04 74 71 60 16

Assistante Sociale MSA : 04 74 71 88 33

AUTRES SERVICES

Cabinet infirmier des Ponts Tarrets : 06 77 10 32 40

Drogue info : 0800 23 13 13 * Lyon : 04 05 23 13 13
Site web : www.drogues-info-service.fr

Alcool info : 0980 980 930
Site web : www.alcool-info-service.fr

SOS suicide : 04 78 52 55 26

Enfance maltraitée : 119 * ou 0 800 05 41 41

Sans abri – SAMU Social : 115

SOS enfants disparus : 116 000 **

Sida info service : 0808 800 840

SOS femmes info : 04 72 89 07 07

Viol femmes info (gratuit et anonyme) :
0800 05 95 95

SOS contraception IVG MST : 0820 331 334

Violence conjugale : 3919 (appel gratuit et anonyme) Lyon : 04 78 85 76 47

Aide victimes agressions : 08 842 846 37 **

Maltraitance personnes âgées ou handicapées ALMA 69 : 04 72 61 87 12 (permanence d'écoute lundi 15h-18h, mercredi 17h-20h, vendredi 9h-12h. En dehors de ces horaires : 3977 ** du lundi au vendredi 9h-19h)

SOS amitié – Solitude :
04 78 85 33 33 et 04 78 29 88 88

SERVICES BANCAIRES

SOS carte bleue inter-bancaire : 0 892 705 705
(ou appeler le n° donné par votre banque)

SOS chèque perdu / volé : 0 892 683 208

Tarif appel d'un poste fixe : * gratuit ** local

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Les réservations se font en mairie.
Capacité de la salle : environ 120 places assises, 200 personnes debout.
Dimensions : 8,10 m x 13,9 m. Superficie : 113 m².

	Habitants de Légny	Habitants hors de Légny
1er jour	130 €	350 €
Jour supplémentaire	80 €	125 €
1/2 journée supplémentaire	55 €	55 €
Vaisselle	50 €	50 €
Nettoyage	50 €	50 €
Caution	400 €	400 €

DÉCHETTERIES

DÉVELOPPEMENT DURABLE, ORDURES MÉNAGÈRES

Un exemple d'incivilité….

C'est la communauté de Communes qui assure le ramassage, la gestion et le tri des ordures ménagères. Plusieurs déchetteries permettent de manière volontaire d'aller y déposer tous les encombrants et les matières recyclables.
Par ailleurs la Communauté de Communes incite à un meilleur tri en cofinançant des **COMPOSTEURS**.
La subvention est mise en place sur présentation de la facture d'achat.

- 20 € pour un composteur de moins de 300 litres
- 30 € pour un composteur de 300 litres et plus.

ACCES

La carte d'accès aux déchetteries délivrée par la Communauté de Communes est **OBLIGATOIRE** pour pouvoir bénéficier des installations mises à disposition des administrés. Les nouveaux habitants doivent en faire la demande auprès de leur Mairie.
La première carte est délivrée gratuitement. En cas de perte de celle-ci, une nouvelle carte est à demander en Mairie contre un chèque de 20 € à l'ordre du Trésor Public.

COLLECTE

Les poubelles sont ramassées chaque mardi.
Seuls les bacs adaptés au ramassage par les pinces des véhicules sont traités. Les sacs poubelles et autres contenants ne sont pas ramassés. Les bacs roulants peuvent être achetés dans le commerce s'ils sont aux normes de la collecte (roues et système de préhension).

NOUVELLES DISPOSITIONS POUR TOUT NOUVEL HABITANT SUR LA COMMUNE

Désormais, le 1er bac d'ordures ménagères sera donné gratuitement aux nouveaux arrivants. Ce bac sera propriété de la maison et non de l'occupant, ce qui signifie qu'en cas de changement de propriétaire, le bac reste attaché à la parcelle. En revanche, tout bac perdu, volé, emmené ne sera pas remplacé gratuitement.

Coût du renouvellement :

- 25 € bac de 120 litres
- 35 € bac de 240 litres
- 50 € bac de 340 litres
- 150 € bac de 660 à 750 litres

C'est la Communauté de Communes qui passe commande pour les nouveaux habitants.
Les bacs seront récupérés par les usagers dans leur commune.
Les renouvellements feront l'objet d'un chèque à l'ordre du trésor Public.

INFOS concernant les KITS DE SACS DE TRI

La mairie tient à la disposition des nouveaux arrivants sur la commune, des kits de sacs de tri.

Ces kits sont vendus au prix de 8 € les 3 en cas de renouvellement. Ils sont aussi disponibles directement auprès des déchetteries de THEIZÉ et de SAINT LAURENT D'OINGT.

TARIFS

- Gratuit : véhicules particuliers et fourgonnettes de la taille du Kangoo ou du Berlingo et remorque jusqu'à 500 kg.
- 50 € par passage pour les véhicules utilitaires supérieurs aux véhicules cités ci-dessus.
- Pesée publique : les particuliers peuvent utiliser les bascules pour effectuer des pesées (12 € par pesée sur les sites de Theizé et de Saint Laurent d'Oingt).
- 10 € la tonne pour l'accès au centre de stockage de Theizé.

NOUVEAUX HORAIRES POUR LES DÉCHETTERIES *depuis le 2 novembre 2016*

THEIZÉ : 04 74 71 67 65

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
matin	fermé	fermé	9h00 12h00	fermé	9h00 12h00	9h00 12h00
après-midi	fermé	14h00 17h00	14h00 17h00	14h00 17h00	14h00 18h00	14h00 18h00

SAINT LAURENT D'OINGT : 04 74 71 13 02

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
matin	fermé	9h00 12h00	9h00 12h00	9h00 12h00	9h00 12h00	9h00 12h00
après-midi	14h00 17h00	fermé	fermé	fermé	14h00 18h00	14h00 18h00

Pour les déchetteries d'ANSE et de CHAZAY consultez le site de la commune (rubrique 'Vie pratique : ordures ménagères et déchetteries »)

DÉCHETTERIES (SUITE)

DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHETTERIE

Les déchets suivants :
- **La ferraille**
- **Les pneus (sans jantes)**
- **Le carton : sans polystyrène et déplié**
- **Les gravats (ardoises, pierres, faïence, béton) + CET III pour les professionnels**
- **Les végétaux (sauf troncs d'arbres et souches)**
- **Le bois (palette, contre-plaqué)**
- **Les déchets encombrants (meubles, canapés, seulement à Theizé)**
- **Les divers non recyclables (placo, plâtre, plastiques)**
- **Le textile**

Les Déchets Dangereux des Ménages (DDM) :
- **Les batteries**
- **Les huiles de vidange**
- **Les huiles végétales**
- **Les piles boutons, piles bâtons**
- **Les peintures, solvants, aérosols**
- **Les néons**

Déchets interdits :
- **Les ordures ménagères**
- **Les déchets industriels**
- **Les déchets des activités de soins (médicaux, hospitaliers, anatomiques ou infectieux)**

Des filières d'élimination spécifiques existent pour ces déchets.

DÉCHETS MENAGÉS SPECIAUX (bidons compris)

- De 0 à 5 kg : gratuit
- Au-delà : 1 € par kg
- Gratuit pour piles et batteries

DECHETS VERTS

- 0 à 200 kg : gratuit
- Au-delà : 5 € par kg

ENCOMBRANTS

- 0 à 500 kg : gratuit
- Au-delà : 5 € par 500 kg

PNEUS

- Véhicules légers : 1 €
- Propres et déjantés
- Prix par pneu

CARTONS

- 0 à 100 kg : gratuit
- Au-delà : 5 € par 500 kg

FERRAILLE

- 0 à 500 kg : gratuit
- Au-delà : 5 € par 500 kg

GRAVATS

- 0 à 500 kg : gratuit
- Au-delà : 5 € par 500 kg

RENSEIGNEMENTS RECYCLAGE

Du lundi au vendredi de 9h à 11h au 04 74 71 48 85

COMMUNICATION

SITE WEB : www.legny.fr

Voilà déjà presque un an que notre nouveau site web existe… Vous pouvez trouver toutes les informations sur notre commune et un lien direct avec la Communauté de Communes.

Petite visite guidée...

PAGE D'ACCUEIL

Informations pratiques
Agenda des manifestations
Liens vers les dernières publications
Actualités

VIE MUNICIPALE

Mairie, Conseil municipal
Informations municipales
Urbanisme
Légny en chiffres

VIE PRATIQUE

Accès et plans, Documents administratifs
Personnes âgées, C.C.A.S.
Cellule emploi, Téléphones utiles
Ordures ménagères et déchetteries
Renseignements pratiques

ASSOCIATIONS

Amicale boule - Club hippique
Soleil d'Automne
Comité des fêtes - Interclasses
Chasse - Sou des écoles
Tennis club

CONTACT

Envoyer un mail à la mairie

ENFANCE / JEUNESSE

Centres de loisirs intercommunaux, Ecole « Les petits Elginois »
Jeunesse (CAP Générations)
Petite enfance (Assistantes maternelles) - Garderie CLSH -
Lieux d'accueil enfants/parents - Petite enfance CCBPD -
RAMI et relais d'assistantes maternelles CCBPD

TERRITOIRE

Economie : Commerces – Entreprises (de la commune) - Artisanat
Intercommunalité
Tourisme : Circuits pédestres - Club hippique - Forêt de La Flachère -
Géopark beaujolais - Hébergement - Histoire - Maison de tourisme - Point vélo - VTT

T.P.I.
TRANSPORT POUR LES PERSONNES ISOLÉES

Le principe du transport à la demande ayant été arrêté par le Conseil Départemental, il a été proposé aux Communautés de Communes d'organiser à leur échelle respective un transport spécifique. Notre Communauté de Communes a décidé de lancer en phase de test prochainement un service de transport pour personnes isolées (T.P.I).

Le T.P.I. est un moyen de transport en commun public, accessible uniquement aux usagers qui habitent dans une commune de la Communauté de Communes, qui ne bénéficient pas d'autres moyens de transport public à moins d'un kilomètre de leur domicile et en réelles difficultés de déplacement.

C'est la Communauté de Communes qui décidera de l'attribution ou non de la carte d'utilisateur, sur sollicitation du C.C.A.S. ou de la municipalité de la commune du demandeur.

Les conditions d'exigibilité pour accéder à ce service sont les suivantes :
- **Avoir son domicile situé dans le périmètre de la Communauté de Communes.**
- **Ne pas avoir de moyen de transport motorisé.**
- **Etre non imposable (avis d'imposition).**

Il devra au préalable déposer un dossier d'inscription, disponible sur simple demande, à la mairie de résidence, à la Communauté de Communes ou sur les sites de la Communauté de Communes ou de la commune de Légny, accompagné d'une photo et des justificatifs permettant de vérifier la déclaration du demandeur.

La Communauté de Communes communiquera dans un délai d'un mois à l'usager la confirmation ou non de son accès au service T.P.I., et lui délivrera une carte d'accès. L'usager devra se munir à chacun de ses déplacements en T.P.I. de cette carte.

Dossier d'inscription disponible en mairie ou sur les sites suivants (www.cc-pierresdorees.com) ou (www.legny.fr).

Horaires : du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 sauf jours fériés.

TARIFICATION ET TITRES DE TRANSPORT

Le coût du trajet simple est de 5 euros.
Le nombre de trajets, par usager éligible, est limité à 50 allers et retours par an, soit 100 tickets.

TITRES	USAGES	TARIF TTC
Carnet 5 tickets (minimum obligatoire)	Ticket valable pour 1 trajet simple T.P.I.	25 €
Carnet 10 tickets	Ticket valable pour 1 trajet simple T.P.I.	50 €

ATTENTION : Trajet simple n'est pas Aller/Retour
Pas de vente à l'unité, règlement auprès des mairies par chèque.

BILAN : Après 6 mois (mars à août)
- **236 trajets - 2522 km - 10,68 km le trajet**
- **24 inscrits - 16 utilisateurs**

COMMUNAUTE DE COMMUNES
BEAUJOLAIS PIERRES DOREES :

Les actions de notre Communauté de Communes

Si l'année 2014 avait été celle des choix et des discussions, les années 2015 et 2016 ont été celles de la mise en œuvre des décisions.

Notre Communauté de Communes est devenue importante, en intervenant de plus en plus dans le quotidien des administrés avec les compétences enfance, petite enfance et ordures ménagères.

Depuis le 2ème semestre 2015, plusieurs pistes de réflexion ont abouti à une réorganisation du service apporté à notre territoire :

- Organisation de la voirie
- Réflexions sur l'optimisation de la compétence ordures ménagères
- Rationalisation de l'organisation de la compétence petite enfance avec de nombreux services apportés aux familles
- Modification de la compétence jeunesse par rapport aux temps scolaires et étude en cours pour pérenniser un service de réservation et paiement en ligne pour les centres de loisirs
- Dynamisation de la compétence économique
- Prise en charge d'un patrimoine foncier important
- Gestion des grands équipements collectifs dont le centre aquatique Aquazergues où vont entre-autres les enfants de l'école de Légny.
- Maintien d'une aide aux communes avec la mise en place du service ADS (Autorisation du Droit des Sols).

Par ailleurs, les évolutions structurelles des collectivités locales, en lien avec la loi Notre, se poursuivent à un rythme soutenu, nos financeurs l'Etat, la Région et le Département ont changé leurs modes d'intervention, alors que le Syndicat Mixte du Beaujolais qui avait un rôle important dans les plans Feder ou région, voit ses compétences réduites. Les Communautés de Communes deviennent les interlocuteurs principaux de ces entités et la majorité des contrats d'aides devront être présentés par la CCBPD aussi bien pour ses compétences que pour les communes membres.

Enfin, si on se projette un peu plus en avant, c'est la procédure GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) pour les rivières qu'il va falloir intégrer tout comme la compétence assainissement et eau potable.

Nouvelle info ordures ménagères

Un nouveau service pour les habitants au printemps prochain

La Communauté de Communes a décidé dans le cadre du renouvellement de son marché de ramassage et de traitement des ordures ménagères de consulter les entreprises candidates sur la mise en place généralisée d'une collecte des emballages légers en porte à porte (actuellement apport volontaire des habitants aux colonnes de tri). Compte tenu des offres proposées, le Conseil Communautaire a opté pour apporter ce service à tous les habitants. Dès le printemps prochain, une poubelle spécifique sera distribuée à tous les foyers de la commune. Elle recueillera tous les emballages légers (plastiques, cartons, emballages) et sera collectée tous les 15 jours. Le verre et les journaux restent en apport volontaire. Attention, la contrepartie de ce service sera que la poubelle qui reçoit les ordures ménagères devra être impérativement triée sous peine de ne pas être ramassée lors des tournées.

PRENEZ NOTE

Une journée rencontre entre les Conseils Municipaux des Jeunes de la CCBPD

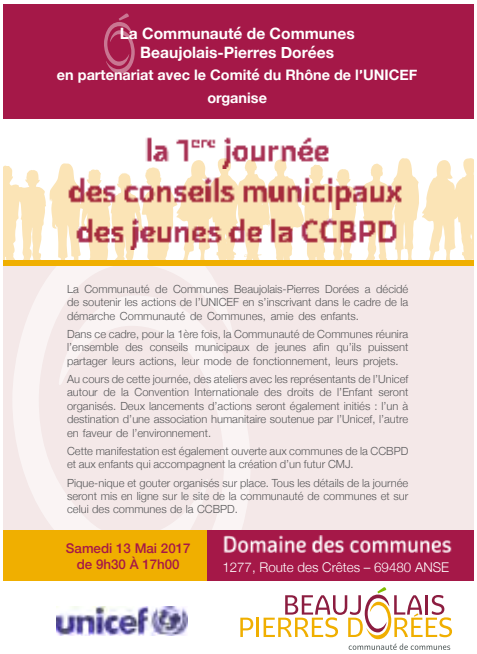

La première nuit de l'eau...

2ème journée de l'enfance

Organisée par la Communauté de Communes Beaujolais-Pierres Dorées en partenariat avec l'UNICEF, cette manifestation se veut un moment partagé entre parents, professionnels de la petite enfance et de l'enfance (travaillant en structure ou en tant qu'assistante maternelle) et ouverte à tous les organismes et associations qui œuvrent et interviennent auprès des enfants.

Des ateliers et expositions sur la Convention Internationale des droits de l'enfant seront présentés à cette occasion. La Communauté de Communes Beaujolais-Pierres Dorées a décidé de soutenir les actions de l'UNICEF en s'inscrivant dans le cadre de la démarche Communauté de Communes, amie des enfants.

Programme

09H30 : Accueil

Projection d'un film : **« Dis- moi non »**

10H00 :

Table ronde sur l'autorité de l'enfant animée par la journaliste Nadjette Maouche avec la participation entre autres de : Docteur Marie Christine AUREY, Cécile MABOUSSIN, Stéphane BESSIERES et Benoît CELLIER (voir notre encadré)

12H30-14h00 :

Possibilité de se restaurer sur place et de profiter des ateliers et de découvrir les différentes associations.

14h00 : Conférence sur « Quelle autorité pour nos enfants ?» par **Jean-Luc Aubert**, psychologue. **L'AUTORITE OUI MAIS... pourquoi, laquelle et comment?**

Jean-Luc AUBERT est psychologue, spécialiste de l'enfant et de l'adolescent. Son expérience est faite de l'accompagnement de milliers d'enfants et de parents. Parallèlement à son activité de praticien, il est l'auteur d'une douzaine d'ouvrages dont la plupart ont été traduits en plusieurs langues. Ses approches pratiques et théoriques l'amènent également à donner des conférences dans toute la France et dans les pays limitrophes.

Il s'adresse ainsi à des publics très variés : parents mais aussi professionnels de la petite enfance. Il intervient à la demande de communes, d'organismes nationaux ou locaux.

Pendant cette conférence, des ateliers ludiques seront proposés aux enfants accompagnant leurs parents (maquillage, contes...).

15h30 : Goûter proposé et rencontre avec les animateurs des ateliers.

16h30 : Spectacle pour enfants « **Zoé fait la sieste** »Zoé est une « clownette » toujours prête à piquer un petit roupillon. Lorsqu'elle trouve un coin de gazon, la sieste est aussitôt fête !

Valise et accordéon, oreiller ou polochon, tout est prétexte à chanson, contorsion et émotion.

17h30 Fin de la journée...

Docteur Marie-Christine Aurey :

Médecin spécialisée en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, est responsable du service Hôpital Jour de St Cyr au Mont d'Or.

Cécile Mauboussin :

Formée à la communication bienveillante auprès de "L'atelier des parents", elle accompagne parents et professionnels de l'enfance dans leurs questionnements et leur cheminement vers une éducation respectueuse des singularités et des particularités de chacun.

Stéphane Bessières :

Inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la circonscription ANSE.

Benoit Cellier :

Lors de ses interventions de formation, il s'appuie sur quatre « boîtes à outils »: la CNV (Communication NonViolente®), l'approche systémique, la PNL (Programmation Neuro-Linguistique) et l'approche cognitive et comportementale.

Pendant cette conférence des ateliers ludiques seront proposés aux enfants accompagnant leurs parents (maquillage, contes, …..). De jeunes étudiants seront présents à nos côtés pour assurer la surveillance des enfants.

Tous les ateliers sont animés par des structures associatives originaires de la Communauté de Communes Beaujolais – Pierres Dorées. A ce titre, nous remercions d'ores et déjà pour leur participation : les Médiathèques de Anse, Bagnols, Chessy-Châtillon et de Saint-Vérand, le Centre Social Cap-Génération, l'association les «P'tites Pommes», Orig'Azergues, les animatrices des relais d'assistantes maternelles Joujoubus, les P'tits Dorés, les Lapinous, Pâte à sel, et le soutien des structures petite enfance. Recettes de la buvette au profit de l'épicerie solidaire le P'tit Coup de pousses.

Cette journée est organisée par les membres du groupe de travail Petite Enfance de la Communauté de Communes Beaujolais - Pierres Dorées.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

UN PROJET ET UN TRAVAIL COMMUNS ENTRE L'ÉCOLE ET LA MUNICIPALITÉ...

Le vote…

Les résultats…

La 1ère photo après les élections

Les photos officielles devant la mairie

Textes entièrement élaborés par les membres du CMJ :

Les élections : «Nous avons voté dans un isoloir et nous devions barrer 3 noms sur la liste où il y avait tous les élèves qui s'étaient présentés. Après nous devions mettre la liste dans une enveloppe puis dans une urne. A la fin nous avons dépouillé toutes les enveloppes. Les CE2 avaient le droit de voter mais ils n'avaient pas le droit de se présenter. Nous sommes élus pour 2 ans. Pour notre première élection nous avons élu le Maire et ses 2 Adjoints. Le Maire est Camille Poudroux et ses 2 adjointes sont Capucine Palluy et Lauryn Berliet.»

Camille (Maire) : « Je me suis présentée pour les réunions ; faire des projets. »

Manon : « Je me suis présentée pour aider et pour comprendre le sens du Conseil Municipal. »

Elodie : « Je me suis présentée car ça a l'air excitant et pour aider la commune. »

Capucine : « Je me suis présentée parce que je veux aider la commune de Légny à avoir plus de choses. »

Lauryn : « Je me suis présentée parce que je veux un peu changer le village comme par exemple ajouter une pente à la place des escaliers de la mairie pour que les handicapés et les nounous puissent entrer facilement.»

Les premières séances de travail dans la salle du conseil…

Déjà de nombreux projets

Lors de nos premières séances de travail nous avons établi une liste de projets pour notre mandat…

- **Organisation d'une représentation théâtrale**
- **Installation d'un sapin de Noël devant l'école décoré par chaque enfant de l'école**
- **Plantations de plantes aromatiques au printemps et distribution dans certains lieux du village**
- **Achat d'une horloge pour la classe du cycle 3 et mettre l'horloge à l'heure**
- **Eclairage du City-Stade**
- **Aider à désherber la commune**
- **Pose d'une « silhouette » pour faire ralentir les voitures devant l'école**
- **Organiser un nettoyage de certains endroits avec les autres enfants du village**
- **Organisation d'un « Troc Livres »**
- **Rencontrer d'autres CMJ de la Communauté de Communes**

Pour tous ces projets on a un budget à gérer…

Organisation de notre premier projet : la représentation théâtrale

On a commencé par réviser, apprendre et rigoler toute l'année avec Mario, notre professeur de théâtre, pendant les activités périscolaires. Après avec le CMJ on a décidé de jouer les pièces devant les parents car on n'avait pas pu le faire.
Nous avons présenté 3 pièces de théâtre dont les titres étaient « L'ascenseur de l'enfer », « Le braquage raté » et « La pizza royale ». Il y a eu un buffet avec des boissons et de la nourriture. Nous avions accroché des affiches un peu partout.
Cela faisait partie de nos projets.
« La pizza Royale » a été présentée par Adam, Capucine, Coleen, Elodie, Lauryn, Lohan, Madeleine, Manon et Soali.
« Le braquage raté » a été présenté par Lauryn, Manon, Lohan, Emma, Soali, Coleen, Thomas et Mario.
« L'ascenseur de l'enfer » a été présenté par Capucine, Camille, Elodie, Cynthia et Maxime.
Notre professeur de théâtre est Mario.

Notre deuxième projet : le sapin de Noël

Nous avons commandé un sapin de Noël et on l'a posé entre l'école et la salle des fêtes. Chaque élève a pu le décorer. Cela s'est passé au mois de décembre. On avait fait des affiches en demandant aux enfants de préparer des décorations solides pour résister à la pluie.

Peut-être une visite au Sénat à Paris...

Au mois de mai nous allons participer à une journée de rencontre avec les autres CMJ de la Communauté de Communes…..Nous allons présenter nos projets et découvrir ceux des autres.
Quelques jours plus tard nous irons une journée à Paris pour visiter le Sénat où se votent les lois…

Les cérémonies du souvenir :

Le 8 mai et le 11 novembre on s'est réunis. Camille, Elodie, Lauryn et Manon ont déposé des fleurs au monument aux morts. Et tout le monde a dit « Mort pour la France… ».
Dominique a commencé à lire et il nous a passé la fiche pour qu'on dise, à tour de rôle, les noms des soldats morts.

ASSOCIATION CONJOINTS SURVIVANTS

L'association des conjoints survivants existe depuis 1982 et s'est élargie en l'an 2000. En effet, depuis cette année là, les nouveaux statuts permettent d'accueillir en tant qu'adhérent à part entière les veufs qui rencontrent les mêmes difficultés que les veuves.
Notre Association du secteur du Bois d'Oingt regroupe 18 communes auxquelles s'ajoutent quelques adhérentes et adhérents extérieurs venus de villages voisins.
Les responsables incitent, soit directement soit par l'intermédiaire des adhérentes, les veuves à rejoindre l'Association afin de les accueillir, les écouter, les informer et les aider à rompre cette solitude dont elles souffrent. Plus nous serons nombreuses, plus nous aurons de force pour faire respecter nos droits.

Quelques journées de détente pour changer notre quotidien, notre isolement - **nos activités de l'année 2016 :**

- **Assemblée Générale Départementale à Cublize : le 28 avril en présence du président national Mr Jean Paul GADAUT et son bureau Mme POIRIER et Mme DUVAL**
- **Voyage d'un jour : le 12 juin – Déjeuner Spectacle à l'Elégance Cabaret à Renaison**
- **Repas de fin d'année : le 29 octobre – Restaurant « Le Clos des Plaines » à St Laurent d'Oingt.**
- **Réunion générale : Début d'année 2017.**

N'hésitez pas à nous contacter lors de notre permanence le 1er mardi de chaque mois de 9h à 11h à la Mairie du Bois d'Oingt.

Les personnes désirant rejoindre notre association sont les bienvenues et peuvent prendre contact avec les membres du bureau :
Responsable : Mme MELLET Maryse
Ternand - Tél. 04 74 71 32 23
Trésorière : Mme VALLET Marguerite
Saint Vérand - Tél. 04 74 71 63 19

De nouvelles activités sont au programme 2017 :
Voyages, repas...

SOLIDARITÉ : L'A.D.M.R.

L'association du Bois d'Oingt – Légny fait partie du réseau ADMR et adhère à la Fédération ADMR du Rhône.

Elle est gérée par un conseil d'administration composé de 14 membres bénévoles et d'un deuxième collège salariés (2 membres).

Le service intervient sur 2 communes : **Le Bois d'Oingt et Légny**. Les bénévoles sont disponibles, formés et sont tenus au secret professionnel, au même titre que les salariées.

Le projet ADMR :

- Créer et développer des services à domicile pour répondre aux attentes de l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie.
- Favoriser la création de lien social.
- Participer à l'animation de la vie locale.
- Contribuer à la création d'emplois qualifiés et durables.

L'ADMR conseille sur les possibilités de prise en charge, elle est conventionnée avec divers organismes financiers **Département** (Aide sociale à l'enfance / APA / PCH), **Caisse de retraites**, CAF, CPAM, MSA, MUTUELLES.

Le client de l'ADMR ne paie que la partie non prise en charge par l'organisme.

Soumis au crédit d'impôt de 50 % (service à la personne)

Services proposés

Aide à la personne

Aide de confort

Ménage – Repassage
Course – Accompagnement – Transport
Entretien de la maison

Aide aux personnes âgées

Aide à la toilette – Habillage
Lever – Coucher
Accompagnement – Transport
Courses – Préparation repas
Ménage – Repassage
Entretien de la maison
Téléassistance FILIEN

Portage repas

Livraison de repas à domicile en liaison chaude 6 jours sur 7, jours fériés compris sauf Noël et Jour de l'An, pour le dimanche possibilité de livrer 2 repas le samedi.

Aide aux familles

(assurée par TIFS selon les besoins de la famille)

L'ADMR est le seul service d'aide à domicile à être conventionné par la CAF et la MSA.

Prise en charge au quotidien
Soutien à la parentalité
Soutien éducatif
Prise en charge des tout-petits

Garde d'enfants

Garde d'enfant au domicile
Accompagnement à l'école

ADMR BOIS D'OINGT - LEGNY
1 avenue du 8 mai 1945
69620 LE BOIS D'OINGT

Tél. : 04 74 71 89 75
Mail : admr.boisdoingt@fede69.admr.org

Accueil au Public
le Lundi : 9h-12h / 13h30-16h30
Mardi - Vendredi : 9h - 12h

Accueil téléphonique
Lundi - Vendredi : 9h+12h / 13h30 - 17h
Permanence téléphonique le week-end

CAP GÉNÉRATIONS

Un centre social et culturel associatif ouvert à tous, quels que soient l'âge ou la commune d'origine.

CAP Générations est une association ouverte à tous, et gérée par des habitants qui ont décidé de faire vivre et d'animer un territoire autour de projets partagés.
Le secteur « adultes » propose des activités aussi diverses que de la gym, des ateliers d'anglais, de l'art floral, des ateliers cuisine et des temps conviviaux autour d'un thé ou d'un café.
CAP Générations propose également de manière régulière des soirées, telles que des récits de voyages, des concerts, du théâtre, du cabaret, etc. Si vous avez des idées de spectacle, n'hésitez pas à venir nous en faire part !
Le jardin CAP'ucine et Romarin (en partenariat avec l'association Mines de Liens) pour cultiver ensemble et partager des compétences : les jardiniers se retrouvent au jardin les mardis matins entre 10h et 12h, si le temps le permet – vers les terrains de sport de la salle des fêtes de Châtillon, à gauche du parking.
Les permanences de CAP sur l'emploi (1582 route de la Vallée à Châtillon d'Azergues ; entrée à côté de la poste - 2ème étage) : une équipe vous accompagne pour votre recherche d'emploi au Pays des Pierres Dorées et du Val d'Azergues les lundis de 9h à 11h, les mardis de 16h à 18h et les samedis de 9h30 à 11h30. Les jeudis, l'équipe est présente à CAP Café (à partir de 8h30 dans les locaux de CAP Générations).
Le secteur « familles », ce sont des sorties culturelles et de loisirs, des ateliers (grands) parents/enfants, des groupes d'échange entre parents et depuis septembre, Cabanabulle, un lieu d'accueil enfants parents situé à Lozanne (Espace Jeunes, à côté de la Poste). C'est un lieu collectif, qui permet aux enfants et à leurs parents d'élargir leurs relations à d'autres enfants et d'autres parents. Un professionnel de la petite enfance l'anime avec des bénévoles. Ils ont pour mission de conforter la relation enfants/parents.
Les parents se rencontrent et peuvent exprimer leurs vécus, leurs questionnements, les difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés en toute confidentialité. Les enfants quant à eux, vont faire leurs premiers pas dans la vie collective et partager des jeux, avec d'autres enfants mais aussi, avec les accompagnants.
CAP Générations mène aussi en partenariat et avec le soutien des communes comme Légny, de nombreuses actions de solidarité. Le jeudi après-midi, à la Traboule Buisantine, des personnes isolées se retrouvent pour échanger et organiser les sorties. Une épicerie solidaire au Bois d'Oingt, le « P'tit coup de pousses », où des familles et personnes orientées par les travailleurs sociaux peuvent acheter des denrées alimentaires à prix très réduit.
Au secteur ados de CAP Générations, les jeunes sont pris en charge par nos animateurs durant les vacances scolaires avec de nombreuses sorties et séjours, mais également en semaine pour monter des projets et échanger avec les animateurs. En dehors des vacances scolaires, un animateur accueille les ados collégiens dès 12h30 place de l'ancienne église au Bois d'Oingt, quelle que soit leur commune d'origine (possibilité de manger sur place). Au programme, aide aux devoirs, activités ludiques, sportives et culturelles. Les animateurs interviennent également dans les collèges de Châtillon (accompagnement des éco délégués) et du Bois d'Oingt (animation d'un atelier de théâtre).

Ça s'est passé au cours du second semestre 2016 !
Le Centre social devient « Centre social et culturel » : pour refléter véritablement les activités de CAP Générations, il a été décidé, lors du dernier CA, de modifier le nom de centre social en centre social et culturel. En effet, au travers de multiples partenariats, CAP Générations anime le territoire avec de nombreuses manifestations culturelles : concerts, représentations théâtrales, spectacles de danse, expositions, récits de voyages, …

La Cellule Emploi devient CAP sur l'emploi : un an après son intégration à CAP Générations, les bénévoles de la Cellule emploi ont souhaité concrétiser ce changement par un nouveau nom et c'est « CAP sur l'emploi » qui a reçu les faveurs des bénévoles et des professionnels.

Le 24 septembre, un spectacle chant et danse a été proposé aux habitants du territoire, au profit du P'tit coup de Pousses, l'épicerie solidaire. En 2016 encore, la commune de Légny et ses habitants ont fortement soutenu l'épicerie et l'action engagée en faveur des plus défavorisés.
Le vendredi 30/09, petits et grands, adhérents, bénévoles et salariés tous de blanc vêtus (selon le thème de la soirée) se sont retrouvés à la salle des fêtes de Chessy pour la traditionnelle Fête des adhérents de CAP Générations. Au programme, repas partagé autour des spécialités de chacun, quizz intergénérationnel, musique, danse, et beaucoup de convivialité.
Vendredi 11 novembre, une dizaine de jardiniers se sont réunis dans la cuisine de Cap Générations pour cuisiner une délicieuse soupe à base de citrouilles du jardin partagé « Cap'ucine et Romarin ». Chacun avait apporté un plat à partager et nous avons passé une excellente soirée. Nous avons ensuite partagé la récolte des citrouilles du jardin. La saison de jardinage est terminée, il n'y a plus que les cardons à récolter, rendez-vous au jardin en 2017 les mardis matins de 10h à 12h.

Les nouveautés du secteur ados sur 2016 :
Après les collèges du Bois d'Oingt et de Châtillon, les animateurs de CAP Générations interviennent désormais au collège de Chazay pour une permanence hebdomadaire et des actions de prévention.
Et puis, dans le cadre de l'animation du secteur jeunes à CAP Générations les mercredis et vendredis, les animateurs vous proposent de la danse africaine ou du hip hop.

A venir …
Nous ouvrons un nouveau créneau horaire pour l'atelier de discussion en anglais : le mercredi de 10h30 à 12h - Renseignements et inscriptions auprès de Karine
Activités et sorties pour les ados de 11 à 17 ans : du 20 février au 3 mars 2017 pour les vacances d'hiver
Samedi 17 mars : soirée de la St Patrick
Mardi 28 mars : Assemblée Générale du centre social
Formation d'approfondissement du BAFA : du 24 au 29 avril 2017 – Renseignements auprès de Sophie
Fermeture : du samedi 24 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017 inclus
Permanences de Cabanabulle en 2017, à Lozanne : les samedis 7, 14, 21, 28 janvier - 4 février - 11, 18, 25 mars - 1er et 8 avril - 6, 13, 20 mai.

Pour plus d'informations, pour consulter les horaires d'accueil, n'hésitez pas à vous rendre sur le site Internet de l'association et à vous inscrire à notre newsletter. Venez également vous renseigner ou vous inscrire, toute l'année à l'accueil de CAP Générations.

Les bénévoles

Centre social et culturel CAP Générations
Place de la poste - 69380 Châtillon

Contact : 04 72 54 48 76
cap.generations@numericable.com
notre site : www.capgenerations.org

SOLIDARITÉ :
LE P'TIT COUP DE POUSSES

Epicerie solidaire

Les principes de fonctionnement de l'épicerie n'ont pas changé depuis cinq ans.

Chaque mardi de 14h00 à 15h30 avant la distribution des produits (vacances scolaires incluses, jours fériés décalés d'un jour) les bénéficiaires sont toujours orientés vers des ateliers de cuisine sur l'équilibre alimentaire (par exemple cuisiner les légumes), le rapport qualité/prix entre les produits, savoir acheter bon et à moindre coût, donner des "trucs et astuces", les économies d'énergie et les petites choses du quotidien qui peuvent aider chaque jour.

Tous les produits sont proposés (sauf "le frais" produits laitiers, viande et charcuterie qui demandent des règles d'hygiène strictes) : légumes et fruits frais, conserves de viande, poisson, charcuterie.

La fréquentation est sensiblement constante. Retraités, dames et messieurs seuls, familles monoparentales, jeunes travailleurs à revenus trop faibles ou au chômage. Les bénéficiaires sont orientés par les assistantes sociales, pour une période de 3 mois renouvelable une fois. (soit 6 mois au maximum).

Si cette épicerie solidaire fonctionne bien, c'est grâce aux 23 bénévoles (seule la responsable de l'association **Isabelle Leclerc** est salariée) qui accueillent les bénéficiaires.

Sans compter leurs sourires, leur gentillesse et leur disponibilité. Chaque mardi après-midi, depuis la création il y a 5 ans, Nicole, Michelle, Cécile, Nadia, Jean-Louis depuis 3 ans, Alain depuis 4 ans (à l'animation), Pierre depuis un peu plus d'un an s'occupe de l'informatique, et les autres ont presque tous découvert le P'tit Coup de Pousses par des voisins, amis ou connaissances et pour certains, par les mairies.

Tous sont heureux de donner de leur temps pour une action sociale ou aider à la réinsertion et ainsi pouvoir faire un échange.

Le maître mot est "**la bonne ambiance**" dans l'équipe où les rires fusent.

Un "**coup de chapeau**" tout particulier à **Yoël**, 13 ans, qui a choisi de venir apporter son aide à l'équipe pour préparer les paniers, aider les bénévoles à enregistrer, mettre les produits en rayons, et autres tâches qui lui sont confiées. Scolarisé à domicile, il a choisi le bénévolat car il est "**heureux d'aider les gens qui ont besoin d'aide**". Yoël est le plus jeune mais pas le moins déterminé à continuer dans cette voie !!! **Respect jeune homme !!!**

Les bénévoles sont toujours les bienvenus pour rejoindre cette équipe dynamique et sympathique

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :
Le centre social CAP Générations
04 42 54 48 76
www.capgenerations.org

Pour les dons, la structure a besoin de :
- **produits alimentaires de longue conservation, en priorité des conserves de légumes ou de poissons, du lait…**
- **produits d'hygiène, en priorité de la lessive, du dentifrice, du liquide vaisselle…**
- **dons en espèces par le biais d'un chèque à l'ordre de CAP Générations en mentionnant au dos "Le p'tit coup de pousses"**

PETITE ENFANCE / JEUNESSE

Parents, vous êtes à la recherche d'un mode de garde sur la commune : n'hésitez pas à prendre contact avec le service petite enfance de la communauté de communes : la liste des assistantes maternelles de la commune (disponible aussi en mairie) ou les modalités d'accueil en structure collective vous seront proposées en fonction de vos besoins et de vos contraintes.
Chaque année, une commission d'attribution étudie les demandes de places en crèche. Tous les dossiers qui n'ont pu être acceptés pour la rentrée scolaire sont systématiquement orientés vers les relais d'assistantes maternelles afin que les familles ne restent pas sans mode de garde.
Les parents intéressés par les Accueils de Loisirs doivent renseigner un dossier par enfant. La direction de l'Accueil de Loisirs vérifie et valide le dossier avant d'autoriser l'inscription.

Les inscriptions sont possibles avant chaque période de vacances. Pour s'inscrire, deux solutions : en ligne sur le "portail famille » cc-pierresdorees.com ou en permanence d'accueil sur les lieux des centres. Trois semaines environ avant les vacances, le "portail famille" est ouvert aux familles pour une période.
Puis les inscriptions se terminent par une permanence d'accueil sur les lieux des centres pour les nouveaux parents qui ne souhaitent pas payer en ligne.

Service Petite Enfance de la CCBPD
Sophie Nieborak
Tél : 06 43 22 01 93
petiteenfance@cc-pierresdorees.com

LE JOUJOUBUS

Des nouvelles du RAMI – JOUJOUBUS (Relais Assistants Maternels Itinérants)

Depuis quelques années le Joujoubus sillonne les routes pour apporter ses services à différents publics. Le RAMI est géré par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.

Les assistants(es) maternels (les) et les enfants bénéficient des temps collectifs qui se déroulent dans des salles qui sont mises à disposition par les municipalités. Le Joujoubus se déplace sur 12 communes du territoire. L'accueil est libre de 9 heures à 11 heures chaque matin. Un planning des passages sur les différentes communes est établi et envoyé à chaque assistant(e) maternel(le) agréé(e).

Des temps forts, plus festifs sont organisés suivant l'activité du calendrier : carnaval, chasse aux œufs, semaine du goût, spectacle de Noël…

Les temps collectifs permettent une socialisation en douceur pour les enfants. Ils rencontrent et partagent des moments avec d'autres enfants et d'autres adultes. Pour les assistants(es) maternels(les) ce sont des temps de professionnalisation et d'échanges.

Des soirées-débats sont proposées dans le cadre de la professionnalisation des assistants(es) maternels(les).

Des permanences ont lieu sur rendez-vous pour aider les parents dans leur fonction d'employeur. Elles permettent également un accompagnement pour les assistants(es) maternels(les) lorsqu'ils (elles) ont des interrogations.

Elles ont lieu :
Les lundis et mercredis de 14 heures à 17 heures, dans les locaux de la CCBPD au Bois d'Oingt.
Le premier vendredi de chaque mois de 13 heures à 16 heures 30 dans le local du Relais à Lozanne**.**

Vous pouvez contacter l'animatrice pour tous renseignements :

Christine CHAMPAGNON
06 18 30 90 68
Rami.joujoubus@hotmail.fr

Chansons et guitare
Chamelet - Mai 2016

Animation avec la médiathèque du Bois d'Oingt - Septembre 2016

Domino avec des assistantes maternelles et des enfants à Ville sur Jarnioux - Octobre 2016

ASSISTANTES MATERNELLES

Stéphanie BERLIET
Rue de l'Église
Tél. 09 73 57 95 51

Elizabeth CHAMBARD
Rue du Bourg
Tél. 06 61 05 07 10

Patricia LAMBERT
Rue du Bourg
Tél. 04 74 26 00 83

Fabienne MASY-ROUGIER
Pont de Nizy
Tél. 04 74 71 88 27

Corinne PACE
Passage des Roses Trémières
Tél. 04 74 71 73 97

Nathalie VIEUX
Le Bourg - Place Rollin
Tél. 04 26 65 71 93

ÇA S'EST PASSÉ À LÉGNY

Le printemps des blancs :

C'est sur le parking de la Maison du Tourisme aux Ponts Tarrets qu'a été organisée pour la première fois la manifestation « Le printemps des blancs » à l'initiative de l'Office de Tourisme des Pierres Dorées.

Compagnons du Beaujolais, vignerons distingués par le label « Reflet des Pierres Dorées » et un cuisinier de renom Jean Brouilly ont animé cette journée dédiée à la promotion des Beaujolais blancs.

Des nouveaux conseillers municipaux :

En janvier 2016 des élections partielles ont eu lieu sur notre commune.
5 nouveaux conseillers municipaux ont rejoint l'équipe municipale en place.

A.CHANEL

F.MAILLARD

G.FARGERE

G.PICAMAL

E.GALLAY

TRAVAUX SUR LA LIGNE SNCF LYON / PARAY LE MONIAL

Cette ligne SNCF qui dessert toute la vallée d'Azergues avec un point d'arrêt sur notre commune à la gare des Ponts-Tarrets constitue un axe important de déplacements vers Lyon. A ce titre, depuis plusieurs années, des retards fréquents, des problèmes techniques se sont posés préoccupant usagers et collectivités locales. Constituée d'une voie unique, cette ligne subit dès la moindre avarie des arrêts du service.

La région Auvergne Rhône-Alpes a donc décidé d'investir pour rénover l'infrastructure de cette ligne. Ces travaux débuteront à partir de mai 2017 jusqu'à la mi-décembre. S'agissant d'une voie unique, il ne peut être mis en place, le temps des travaux, d'itinéraire ferroviaire de déviation.

Le service sera donc interrompu durant cette période avec des cars qui assureront un service de substitution. L'objectif au travers de cet important chantier d'environ 50 millions d'euros est de redonner une vitesse de circulation moyenne entre Paray et Lyon de 100 km/h mais également de travailler la qualité du service (notamment en apportant à certains points des distributeurs automatiques de billets ou en favorisant les points multimodaux gares-liaisons autocaristes…)

Un peu d'histoire

La ligne relie le département de Saône-et-Loire à celui du Rhône, séparés par les Monts du Beaujolais, d'où un profil en cloche avec des pentes marquées : 240 mètres d'altitude à Paray-le-Monial, 530 mètres au col des Écharmeaux, 200 mètres à Lozanne.

Outre de nombreux ouvrages d'art (16 tunnels et 15 viaducs), les fortes pentes de la vallée de l'Azergues ont conduit à créer un tracé en boucle (boucle de Claveisolles) : la ligne emprunte une vallée adjacente et revient dans la vallée de l'Azergues par un tunnel de 1 262 mètres qui débouche à l'aplomb de la partie aval de la ligne.

Il s'agit d'une ligne à voie unique (depuis 1995), non électrifiée, équipée du block manuel. Les 65 kilomètres de Paray-le-Monial à Lamure-sur-Azergues forment un unique canton, le plus long de France.

La section entre Lozanne et Brignais est équipée du block automatique. Cette section est dotée de plusieurs évitements et gares (Dardilly, Tassin, Brignais) qui sont télécommandés depuis le poste d'aiguillage (de type PRCI) de Tassin. Elle est également en voie unique.

La vitesse est limitée entre 80 et 100 km/h selon les sections entre Paray-le-Monial et Brignais. La section de Brignais à Givors est limitée à 30 km/h.

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE

École primaire publique
Les Petits Elginois
Chemin des écoliers - 69620 Légny
Tél. 04 74 71 68 67
Mail : ce.0690873z@ac-lyon.fr

La joie de la rentrée…

Fête de l'école 2015

Des fêtes de fin d'année scolaire où les enfants présentent les chants et danses préparés tout au long de l'année. Spectacles assurés… Parents émerveillés…

Fête de l'école 2016

DANIELA a rejoint l'équipe du personne communal et assure le ménage au sein de l'école

En mars grande lessive à l'Ecole

« La grande lessive » manifestation internationale qui consiste à étendre les œuvres artistiques (en format A4) des élèves sur une corde à l'aide de pinces à linge, (comme une lessive) pour une journée. C'était le 24 mars. Les 3 classes ont participé à cette action sympathique.
Le thème était « **faire bouger les lignes** »
Les œuvres ont été exposées dans le hall de l'école maternelle et la salle de la cantine/garderie, sous la forme de plusieurs milliers d'installations simultanées dans le monde entier le temps d'une journée.

Effectifs rentrée scolaire 2016

73 élèves répartis en 3 classes :

- **Classe 1 : 34 élèves en petite, moyenne et grande section**
- **Classe 2 : 17 élèves en CP et CE1**
- **Classe 3 : 22 élèves en CE2, CM1 et CM2**

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

3ème année pour les activités périscolaires

Depuis la rentrée scolaire 2014 notre école vit selon les nouveaux rythmes scolaires.

La volonté de la commune a toujours été dans le sens de maintenir un projet d'activités cohérent, réfléchi, autour d'activités artistiques, culturelles et sportives permettant aux enfants de notre école de s'épanouir et de découvrir de nouveaux modes de communication et de maîtrise de soi (chant, musique, théâtre, lecture de contes, yoga), des activités sportives originales axées sur des jeux traditionnels et des ateliers créatifs divers.

Lors des deux premières années notre conseil avait opté pour la gratuité totale de l'ensemble des activités périscolaires. C'est une lourde charge que notre commune a supportée durant cette période. Il a été donc décidé de demander une participation financière aux familles pour cette troisième année. Une participation financière par famille de 15 € quel que soit le nombre d'enfants participant à ces activités nous a semblé être raisonnable. Cette somme a permis, entre autre, l'achat du matériel nécessaire à certains projets.

Nous rappelons que les activités périscolaires ne sont en aucun cas obligatoires, les parents peuvent récupérer leurs enfants dès la fin des cours.

Un petit rappel sur les horaires de ces activités :

- **mardi : 15h à 16h30**
- **jeudi : 15h à 16h30**
- **vendredi : 15h30 à 16H30**

6 intervenants extérieurs et 2 agents communaux assurent l'ensemble du projet éducatif, ce qui permet une rotation susceptible de proposer un maximum d'activités à chaque enfant sur un rythme basé sur 2 semestres.

Afin d'assurer un service élargi et surtout de répondre aux contraintes professionnelles de certains parents les enfants sont accueillis en **garderie de 7h30 à 8h20 le matin** et de **16h30 à 19h le soir**.

Une cinquantaine d'enfants mangent à la cantine scolaire de midi. Il en est de même pour les activités périscolaires.

AMICALE BOULES

L'Amicale en quelques chiffres :

13 licenciés dont 3 féminines

2 concours organisés dans la saison sportive :

- **La Coupe de la Ferme Auberge des Granges qui sera organisée le samedi 8 avril à 8h00**
- **La Coupe Bérerd qui se déroule en triplettes mixtes début juillet.**

Séquence archives et souvenirs

La construction de la buvette en 1994. On reconnaît aisément Jacques Jovillard, maire de l'époque, et Michel Vieux, 1er adjoint à l'ouvrage dans cette construction… Philippe Rodet avait mené de main de maître l'ensemble des travaux

Déjà 22 ans…

COMITÉ DES FÊTES

Cette année, le Comité des Fêtes a renoué avec la tradition, la **«Fête Nationale»** s'est déroulée sur la place du village le 9 juillet 2016. Une soirée paëlla était proposée aux Elginois, deux orchestres ont animé la soirée entraînant le public dans la danse jusque tard dans la nuit, sans oublier le traditionnel feu d'artifice qui a été tiré vers 23h.

Il semblerait que ce changement ait bien plu, son petit côté «bal populaire-guinguette» a séduit l'unanimité. Si la météo le permet, nous retenterons l'expérience l'année prochaine.

14 juillet 2015

8 décembre

Repas 2016 sur la place

Nous avons eu moins de chance pour **notre chasse aux œufs à Pâques**, qui se voulait un évènement marquant puisque c'était la 20ème édition, il y avait 20 très beaux lots à trouver dans la forêt au lieu de 7 habituellement. Malheureusement la pluie s'est invitée une grande partie de la journée ce qui nous a valu une fréquentation moins importante que l'année passée et tous les lots n'ont pas été trouvés.

Le Comité des Fêtes c'est le «ciment» du village, grâce à ses manifestations festives les villageois se réunissent et partagent de bons moments. Il est important d'entretenir ces actions dans un petit village comme le nôtre. L'ambiance y est conviviale et simple. Nous recherchons toujours des bonnes volontés pour venir gonfler les rangs et apporter de nouvelles idées. N'hésitez pas à nous rejoindre, même juste pour une manifestation !

La 20ème chasse aux œufs

Fête des lumières 2015

Vin chaud et marrons

Les rendez-vous 2017 :

- **Le 16 avril** — **La chasse aux œufs**
- **Le 14 juillet** — **La fête nationale sur la place du village avec repas à définir**
- **Le 8 décembre** — **La fête des lumières**

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Le vendredi 2 septembre 2016, la Société de chasse s'est réunie pour son Assemblée Générale.

Après le mot d'accueil du vice-président, le bilan moral a été adopté ainsi que le bilan financier présenté par Alain RATTON. La saison de chasse 2015-2016 est bénéficiaire grâce au ball-trap qui malgré le temps incertain a eu beaucoup de participants.

Alain LAVERRIERE nous demande d'accueillir 4 nouveaux chasseurs suite au départ de 2 des nôtres, la proposition fut acceptée.

Nous avons discuté de l'ouverture de la chasse pour la saison 2016/2017, des limitations de tirs.

Suite à la démission du secrétaire adjoint, un nouveau bureau est voté à l'unanimité des 17 chasseurs présents sur 22 inscrits pour la saison 2016/2017.

Le bureau :

Stéphane PLASSE	Président
Alain LAVERRIERE	Vice président
Alain RATTON	Trésorier
Philippe BELLE	Trésorier adjoint
Guy PICAMAL	Secrétaire
Laurent BERLIET	Secrétaire adjoint

Vers 20 h nos compagnes nous ont rejoints pour clôturer la soirée autour de la traditionnelle soupe au pistou de Michèle RATTON.

L'assemblée générale

Le repas de chasse

BALL TRAP

Le ball trap qui s'est déroulé les 18 et 19 juin 2016 a été une réussite grâce à la mobilisation des chasseurs et de leurs conjointes malgré un temps maussade et un nombre de participants légèrement inférieur. Néanmoins le nombre de séries a été identique aux années précédentes.

Comme chaque année l'organisation de cette manifestation mobilise beaucoup de chasseurs pour l'installation des chapiteaux, des buvettes….Tout au long du week end il faut également servir à la buvette, gérer les fosses de tirs et prendre les inscriptions pour les séries de tirs.

CLUB SOLEIL D'AUTOMNE

Archive

Extrait du compte rendu de la première réunion du Club le 4 octobre 1983
Ordre du jour : Projet de création d'un club du 3ème âge à Légny

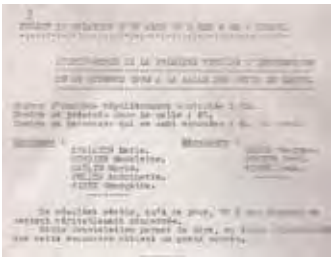

2015 et 2016 ont été deux années riches en activités pour le Club.

Comme chaque année **les conscrits** ont été à l'honneur autour d'une bonne table

Conscrits 2015

Jean Pierre conscrit en 2015

Conscrits 2016

Comme chaque année **le concours de belote** permet par ses résultats de financer une année de fonctionnement.

Le concours de belote et ses lauréats

Comme chaque année tous **les membres du Club** se réunissent plusieurs fois pour partager un bon repas

Comme chaque année tous les mercredis après-midi c'est belote, tarot et scrabble à la salle des fêtes. Et gâteaux…Et verre de l'amitié…De bons moments à partager ensemble.

Le mercredi après-midi…C'est du sérieux

Un nouveau bureau

Un nouveau bureau a été élu cette année :

- **Présidente d'Honneur :** **Sylvie JOVILLARD**
- **Présidente active :** **Bernadette CORDIER**
- **Trésorière :** **Arlette FOURNAND**
- **Secrétaire :** **Dominique CORDIER**
- **Secrétaire adjointe :** **Paulette DUGELAY**

RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 12 MARS POUR LE CONCOURS DE BELOTE

COMITÉ DE FLEURISSEMENT

Notre village encore primé

Cette année, la commune de Légny a été récompensée par la 2ème place au Concours des villages fleuris organisé par l'Office du Tourisme des Pierres Dorées, ex-aequo avec St Jean des Vignes. Lors de son passage, le jury a particulièrement apprécié l'entretien général de la commune, le fleurissement du lavoir, la nouveauté apportée par les deux gerles sur le parking du tennis.

Pour le jury départemental, Le village a été récompensé par la 3ème place départementale et la 2ème place ex-aequo avec Blacé par le jury d'arrondissement Nord avec les commentaires suivants : « *Nous remarquons immédiatement la qualité du fleurissement du centre bourg avec une très belle entrée de village rural. Le secteur du lavoir, bien composé, apporte un rendu magnifique avec une zone pique-nique, aire de jeux, tennis en réfection... qui valorisent cet espace tout proche du centre. Nous apprécions l'espace du parking végétalisé avec des vivaces et des arbustes.*

Nous constatons le bon entretien du cimetière fleuri avec des allées désherbées manuellement. Nous notons la participation des bénévoles à la plantation et l'entretien (également vente marché aux fleurs), la participation du Conseil Municipal des jeunes à la vie du village, la création d'un potager pédagogique pour initier les scolaires. La charte zéro-phyto est en cours de réalisation. L'arrosage s'effectue grâce à une réserve d'eau. Vous avez un village très propre avec un bâti bien entretenu. La restructuration de la place du village avec création de massifs, avec des arbustes et arbres apportera un atout supplémentaire pour prétendre à l'obtention du label. »

Merci au Comité de Fleurissement.

Le comité de fleurissement actif lors de la vente de plants de légumes et de fleurs aux Ponts Tarrets. Cette vente permet de financer le fleurissement du village.

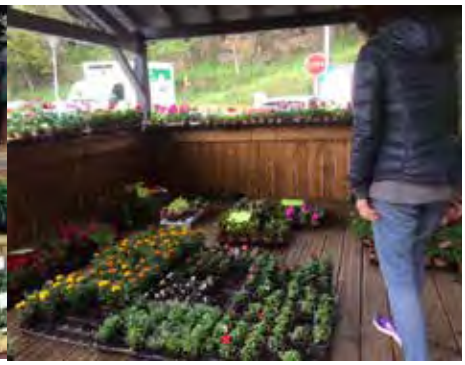

Ensuite il faut planter dans tout le village…Entretenir…Et arroser tout au long du printemps et de l'été

Le résultat de tout ce travail...
C'est un village toujours fleuri
et agréable à vivre

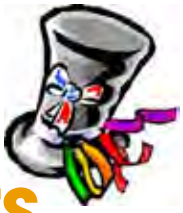

INTERCLASSES FÊTE DES CONSCRITS

On raconte que ...

Début 1800, la Conscription imposait le tirage au sort, le conseil de révision et éventuellement le service militaire à tous les jeunes hommes de vingt ans. Elle sera en vigueur jusqu'en 1903.

Au début de l'année, dans tous les villages de France, les garçons d'une même classe d'âge se voyaient fixer leur destin par un simple numéro puisé dans une urne frangée de tricolore. Que le choix fut heureux et le jeune homme était libéré de toute obligation militaire, que la main fut malchanceuse et il partait pour sept ans d'armée, les numéros les plus bas étant réputés « bons pour le service ».

Vers 1850, des jeunes gens qui s'en allaient devant les autorités militaires pour le tirage au sort, se présentèrent vêtus d'un bel habit noir, et coiffés d'un gibus cerclé d'un ruban vert (couleur symbole d'espoir et de chance).

Ils ne savaient pas que leurs gestes de bravade, d'insouciance et de dérision, allaient être à l'origine de la fête des conscrits (ou Fête des Classes).

L'année suivante, tous les garçons de vingt ans qui devaient accomplir cette formalité adoptèrent la même tenue.

Voilà pourquoi chaque année, le dimanche qui précédait le redoutable tirage au sort, les Conscrits tenaient à célébrer publiquement leur fête. Ils pouvaient une dernière fois se sentir égaux … parce qu'ils avaient le même âge et que le destin ne les avait pas encore séparés.

Plus tard, les hommes de 40 ans s'associèrent à eux pour célébrer l'anniversaire de leur propre tirage au sort, puis ceux de 60 ans … et les autres.

D'après le livre de Jean-Jacques PIGNARD : les Conscrits Edition de Trévoux S.ME.vv

Les jeunes en 2016

Les conscrits 2015

Le défilé festif et coloré

Aujourd'hui ...

L'objectif premier est de favoriser ou de conforter les liens amicaux entre des générations différentes qui ont tant de choses à s'apporter mutuellement.

L'Interclasses anime cette fête annuelle, regroupant tous ceux qui le souhaitent, de toutes les générations, nés dans une année se terminant par le même chiffre que l'année en cours. Et les enfants de 10 ans, et les jeunes qui ont 18 ou 19 ans au cours de l'année viennent avec bonheur grossir les rangs des conscrits, pour encore plus de dynamisme.

Alors, si vous êtes nés une année en « 7 », la fête des classes 2017 sera la vôtre.

Bureau de l'Interclasses de Légny

- **Président : Emmanuel GALLAY**
- **Président Adjoint : Ludovic FRITZ**
- **Secrétaire : Jean-Louis CHANEL**
- **Secrétaire Adjoint : Christophe DESIGUAUX**
- **Trésorière : Annick CHANEL**
- **Trésorier Adjoint : Guy PICAMAL**

SOU DES ÉCOLES

Années 2015-2016 :

Le Sou des écoles a pour but d'organiser des événements pour financer des projets pédagogiques, ludiques, récréatifs… pour les enfants de l'école de Légny. Grâce à ses membres bénévoles et au soutien constant des parents d'élèves et plus largement des Elginois, les actions de cette année auront permis de récolter suffisamment de fonds pour offrir aux écoliers de nouveaux jeux de cour, du matériel scolaire, des sorties culturelles… Cet agenda rythmé aura bien rempli son office, tout en participant à la vie de notre village.

Halloween (31 octobre) :

Tout le village aura frémi de terreur en cette belle journée d'automne…Sorcières, vampires et monstres de toutes tailles ont frappé à toutes les portes du bourg, avant de rejoindre la salle des fêtes les poches pleines de bonbons pour une boum endiablée.

Fête et marché de Noël (11-12 décembre) :

Au beau milieu de l'Avent, le Père Noël a rendu visite aux petits Elginois pour leur livrer quelques premiers petits cadeaux. Le lendemain, sous un grand soleil, le Sou a pris place aux Ponts-Tarrets pour un marché artisanal et une vente de sapins, gaufres et vin chaud.

Marché de Noël 2015 aux Ponts Tarrets

Galettes et brioches (9 janvier) :

Comme chaque nouvelle année, le Sou n'a pas failli à son porte-à-porte pour proposer galettes et brioches à tout le village. Et comme chaque nouvelle année, les Elginois se sont montrés gourmands et généreux !

Loto (19 mars) :

Un succès sans conteste que cette nouvelle édition du Loto, qui rassemble les familles Elginoises mais aussi des amateurs venus d'ailleurs… Les lots variés et alléchants, grâce à la générosité des nombreux partenaires principalement locaux du Sou, ne sont évidemment pas pour rien dans cette réussite. La salle était comble et l'ambiance chaleureuse, vivement la prochaine !

Loto 2015

Loto 2016

Zumba & pizzas (21 mai) :

Grâce à l'intervention d'un professeur de Zumba, la cour de l'école a pris des allures de salle de gym. Une session intense suivie d'une vente de pizzas et lasagnes.

Kermesse (25 juin) :

La fin de l'année scolaire sonne l'heure de la kermesse, cette année autour d'un couscous géant, une collection de jeux en bois et des parties de pétanque. Après le spectacle de l'école, toutes les générations se sont retrouvées pour passer ensemble cette belle journée dans la bonne humeur.

Agenda 2017 :

- **08 avril :** **Loto**
- **1er juillet :** **Kermesse**

TENNIS CLUB DE LÉGNY

C'est sur des équipements entièrement rénovés sur co-financement de la mairie (la plus grosse part) et du club que nous avons le plaisir de vous accueillir. Le béton poreux qui a remplacé l'ancien revêtement amène un séchage très rapide des surfaces de jeu et permet de pratiquer même pendant la mauvaise saison.

N'hésitez donc pas à nous rejoindre, d'autant qu'il est également possible maintenant de pratiquer sur le court B du badminton. En effet, un marquage noir et des poteaux avec filet sont en place.

Tarifs 2016-2017

Les tarifs restent inchangés. Ils comprennent l'accès indifférent à l'activité tennis et à l'activité badminton.

Adultes : 50 €
(1 adulte adhérent avec ou sans enfant de moins de 16 ans)
Enfants : 25 €
(- 16 ans dont les parents ne sont pas adhérents)
Etudiants : 25 €
(+ de 16 ans que les parents soient adhérents ou pas)
Famille : 80 €
(2 adultes adhérents avec ou sans enfants de moins de 16 ans).

L'adhésion est prise pour l'année scolaire (1er octobre au 30 septembre de l'année suivante), le tarif, à partir du 1er avril, est calculé au prorata du nombre de mois restant à courir, à raison de 5 € par mois.

Une dizaine de familles sont actuellement inscrites au club. Les élèves qui participent aux activités périscolaires ont également accès aux courts.

Le bureau envisage avant l'été 2017 d'organiser un stage de tennis avec un moniteur de tennis diplômé. Ouvert aux pratiquants de tous niveaux, il sera également ouvert aux non adhérents. Le bureau vous en communiquera les dates dès qu'un moniteur aura pu être identifié.

Bureau

- **Président : B. Morel**
- **Trésorier : M. Berton**
- **Secrétaire : Ph. Charré**

Accès aux courts

Le code du cadenas est communiqué aux adhérents lors du règlement de leur cotisation. Il ne doit pas être communiqué à des non adhérents.

En effet, plusieurs incivilités ont été constatées : vol de la chaîne et du cadenas, découpage des grillages, présence de pierres sur les courts, présence de non adhérents sur les courts.

La protection des installations est de la responsabilité de chaque adhérent de même que le vidage des poubelles et l'entretien général des courts (ramassage des feuilles mortes...)

CONTACTS

patricia.marshall@free.fr
pcharre@hotmail.fr

SOUVENIRS

**Nous poursuivons au travers des pages de notre bulletin, l'histoire de notre village.
Avec les témoignages de ceux et celles qui l'habitent et qui l'ont fait vivre, voici cette année encore,
des souvenirs partagés d'un temps passé qui a construit l'identité de Légny.**

RENCONTRE AVEC ANDRE ROBERT autour d'une maison…belle bâtisse en pierres dorées et toit en ardoise… au passage de la Pompe… « Notre maison, c'est l'histoire de mon arrière grand-père qui l'a construite en 1877. Son nom ? Jean-Marie Decours. Il était propriétaire agricole, conseiller d'arrondissement et Maire de Légny ! »

La Maison comprend un bâtiment agricole qui servait pour la vinification et le stockage du foin. Il y avait aussi à l'époque quelques logements pour des ouvriers agricoles, qui ont tous disparu en 1914 au moment de la 1ère guerre mondiale.

Sa fille, ma grand-mère, s'appelait Andrée-Anne. Elle a pris le nom de Caillot en épousant mon grand-père qui était huissier de justice au Bois d'Oingt, à la maison Saint Joseph. Il rentrait tous les jours de son bureau en calèche à Légny !

Mes grands-parents ont donné naissance à 3 enfants, 2 filles et un garçon décédé très jeune vers l'âge de 5/6 ans.

Ma tante Jeanne, née en 1898 était l'aînée, ma mère Jeanne Marie-Louise l'a suivie en 1908. Ma maman a vécu dans cette maison jusqu'à ses 18 ans. Elle était pensionnaire au Bois d'Oingt (où est situé aujourd'hui le collège privé) et s'est mariée très jeune à 19 ans ! Mon père, originaire de Lozère, était inspecteur des impôts. Nommé au Bois d'Oingt, c'est là qu'il a rencontré sa future épouse.

Mes premiers souvenirs de Légny et de cette maison remontent à l'enfance, pendant les périodes de vacances scolaires et de vendanges. Ma grand-mère y a vécu jusqu'à son décès en 1945 et mes parents qui habitaient sur la région lyonnaise y venaient durant les coupures scolaires et l'été. Avec mes 2 frères, à l'époque, j'ai peu de souvenir du village car nous restions autour de la maison. Je me souviens néanmoins d'avoir partagé des moments avec André Girardon qui habitait sur la Place et les enfants Poitrasson. Je me souviens aussi que l'eau courante n'existait pas et que nous allions chercher l'eau à la Pompe (d'où le nom du passage) qui était installée juste à côté de la maison. C'était une pompe municipale à galets qu'il fallait amorcer une dizaine de fois avant que l'eau ne coule. A l'époque, un contrôle sanitaire de l'eau était fait, surtout après des orages, et je me souviens de mots laissés sur la porte d'entrée, nous interdisant de boire l'eau de la pompe et d'aller la puiser au puits communal. Je me souviens aussi d'être allé chercher le lait chez les Massoud ou les Dubessy.

La vie du village, je ne l'ai vraiment découverte qu'après la naissance de mes deux filles quand elles ont commencé à aller à l'école, qui d'ailleurs à l'époque était en limite de fermeture. Tous les enfants du village étaient recensés et le Maire nous demandait de ne pas traîner pour les inscrire afin de préserver l'école ! Je n'ai réellement habité Légny qu'à mon retour du Canada en 1972. »

RENCONTRE AVEC HERVE POITRASSON. Avec Hervé, c'est la quatrième génération de la famille Poitrasson qui écrit l'histoire de cette grande maison de pierres dorées, faisant face à l'église.

Construite par Jean-Marie Poitrasson en 1854, cette maison a suivi l'évolution de l'histoire du village avec ses grands et petits évènements devenant même le théâtre d'anecdotes historiques !

« Mon arrière grand-père, Jean-Marie, était propriétaire agricole, la maison était donc une grande ferme. »

Mais l'histoire aurait pu s'arrêter là car son fils André, grand-père d'Hervé, décide de devenir avocat, métier pour lequel il exercera quelques années au Barreau de Lyon. Cependant, avant même que cela ne devienne un choix de vie plus à la mode de nos jours, André choisit d'abandonner ses plaidoiries pour un retour à la terre. **« Et ce choix s'accompagne d'une orientation qui aura certainement fait rire à l'époque les paysans du coin car il avait choisi entre-autres l'élevage de cochons ! La maison avait donc au rez-de-chaussée et dans les caves une partie écurie et une partie viticole. »**

La maison abrite alors toute la grande famille Poitrasson, puisqu'aux côtés d'André, habitent sur le lieu ses 7 frères et sœurs, et le berger employé par la famille pour s'occuper des bêtes.

Marié à Jeanne Seigneret, André Poitrasson travaille la vigne comme bon nombre à l'époque. Mais le phylloxéra marque un premier tournant. La vigne atteinte, la famille Poitrasson décide de se tourner vers la culture de cassis, une activité qui va devenir importante. *« Installés dans la fabrique – le petit bâtiment qui longe la route des Ponts-Tarrets - ils ont produit des conserves pour toute l'Europe. Mais à une certaine époque, il a commencé à avoir du mal à se faire payer, il a même dû aller en*

Angleterre directement chercher son dû ! Ils ont alors décidé de se reconcentrer sur le vin, des greffons américains ayant permis de remplacer les plants atteints par la maladie. »

C'est avec la 3ème génération qu'un nouveau tournant est pris : Jean, père d'Hervé, souhaite s'orienter vers des études de médecine, sacrilège pour l'homme de l'art qu'était son père André. Ne pouvant réaliser son rêve, Jean évite le retour à la ferme avec la rencontre d'Elise-Henriette Valois, fille d'une famille de tisseurs à Violay. A l'époque la fabrication du tissu bat son plein sur la région lyonnaise avec les canuts et dans la Loire. En l'épousant, Jean Poitrasson entre dans cette activité et ils reprennent l'entreprise familiale. Il achète des métiers à tisser qu'il installe à Sarcey où il habite. Puis au fur et à mesure que la famille Poitrasson quitte la maison, Jean déménage sur Légny et amène avec lui ses métiers à tisser dont il équipe le local autrefois dédié à la conserverie de cassis. **« C'était un tisseur à façon explique Hervé, c'est-à-dire qu'il n'était pas propriétaire du fil. Les canuts lui fournissaient les fils et les commandes, il les réalisait pour eux et il était payé au mètre. Comme ses métiers étaient anciens, ils n'allaient pas très vite et donc, mon père fabriquait des tissus particuliers, fragiles, comme la soie, comme les tissus d'ameublement, ou encore ceux utilisés pour la confection des habits ecclésiastiques ou ceux pour les pansements des chevaux !**

Il a pu exercer son métier jusqu'en 1974, période où le choc pétrolier a bouleversé l'économie mondiale et a introduit des textiles venus d'Asie qui ont plombé le marché des soyeux lyonnais. Il a néanmoins été le dernier tisseur en activité dans le département. Seule trace de l'activité agricole d'alors, une vache que le père d'Hervé garde pour le lait et qui répond au doux nom de Mireille ! »

Ultime épisode pour la maison Poitrasson, celle narrée dans notre précédent bulletin : au moment de la débacle des Allemands, vers la fin de la 2ème guerre mondiale, un détachement débarque à Légny, investit la Place et les maisons aux alentours. La maison Poitrasson supporte durant 2 jours la présence des officiers allemands, pendant que la famille doit se regrouper dans une pièce et alors que les officiers récupèrent toute l'alimentation stockée dans les caves et au grenier. Ils repartiront même avec les 2 gros canons qui entouraient le monument aux morts et qui avaient été ramenés de la guerre de 14-18 !!

Depuis 1967, Hervé Poitrasson habite cette maison historique de Légny partageant avec une de ses sœurs, les étages de cette habitation.

RENCONTRE AVEC VICTOR DOUILLET.

Autre maison emblématique de la vie du village…celle de Victor Douillet aux Ponts-Tarrets. Cette maison et son moulin ont été acquis par les parents de Victor Douillet en 1933, qui tenaient alors un magasin de grainetier Grande Rue Saint Clair à Lyon.

Depuis l'âge de 6 ans, Victor Douillet habite la maison, allant à l'école de Légny à pied en empruntant le chemin des Ecoliers. A l'époque il se souvient de ce détail, **« moi j'avais de la chance d'avoir des chaussettes ce qui n'était pas le cas de tous les enfants qui avaient les pieds protégés de bouts de tissu dans leurs sabots »**. Parmi ses camarades d'école qui fréquentent l'institution scolaire à la même époque, Mme Raffin, Mme Thimonier et sa soeur, Juliette Dubessy….des noms qui diront encore beaucoup à certains habitants de Légny.

Quelques souvenirs de la 2ème guerre reviennent à l'esprit de Victor Douillet en échangeant avec son voisin Jean Pontus, présent à l'entretien : **« Je me souviens des Allemands aux Ponts-Tarrets quand ils avaient aligné les maquisards qu'ils avaient arrêtés. Mes parents m'avaient fait ramasser de la salade au cas où il aurait fallu partir en urgence à Létra pour se mettre à l'abri. »** Et de cet autre épisode qui a marqué son père… **« Alors à la fenêtre quand les Allemands sont passés devant la maison et ont fusillé Duduc ».**

Mais revenons au moulin…. A l'époque, un barrage est situé sur l'Azergues et permettait d'alimenter le bief qui existait – et existe encore par morceaux- aux Ponts-Tarrets. Ce bief venait alimenter le moulin et ses deux roues en métal. Une écluse située sous le magasin actuel le Jardin Elginois à la Halle était composée de deux canaux, l'un venant enclencher les 2 roues du moulin, l'autre servant de déversoir. Ce qui permettait d'ailleurs grâce aux planches qui retenaient l'eau de récupérer au passage quelques truites prises au piège !

Ce moulin servait à la fabrication d'huile de noix et de farine. Comme beaucoup d'autres moulins qui existaient alors le long de l'Azergues et du Soanan. Chacun faisait les mondées à la maison et arrivait avec les noix prêtes à être écrasées. On programmait les venues selon la quantité qu'ils avaient à broyer. C'était le folklore ! Tout le monde venait avec sa bouteille, son saucisson et même certains avec une bonbonne de 5 litres de vin qu'il fallait vider avant de pouvoir mettre l'huile ! On ne repartait pas toujours très frais du moulin, mais tout s'est toujours bien passé !

Cet esprit de convivialité partagé, Victor Douillet l'a conservé pendant longtemps, accueillant dans son caveau, sous la maison aux Ponts-Tarrets, ses amis de passage, mais également quelques autres personnalités du secteur….Ce qui sera dit dans ces moments-là, reste bien secret entre ces 4 murs…. Mais laisse à son propriétaire des souvenirs heureux !

RENCONTRE AVEC MARIE AGNES COMTE.

Traversant la rue de l'église, voici le parcours d'une autre famille de la commune, où trois générations se retrouvent encore à partager au travers d'une même maison l'histoire du village. En 1849, se construit une maison de pierres dorées en face de la mairie, maison achetée en viager par **Gérard et Odette Comte.** Cette dernière n'est autre qu'une des sœurs de **Jean Poitrasson.**

Gérard et Odette Comte, habitent déjà sur la commune, mais cherchent leur maison et ce sera celle-là !

Gérard Comte est alors gérant à la Coopération Agricole du Bois d'Oingt (actuellement Gamm Vert). Son esprit créatif et entreprenant l'amène à réfléchir et écouter les besoins de sa clientèle qui recherche alors des poulets plus régulièrement. Gérard Comte sent qu'un marché se dessine et construit chez lui une petite couveuse d'où écloreront les 1ers poussins très vite revendus, premiers d'une longue série.

Les demandes commencent à augmenter, il lui faut donc passer à la vitesse supérieure. **Gérard Comte** fonde alors avec **Mr Chalus** (habitant au Hameau de Billy), **Mr Vivier-Merle** de St Vérand et **Mr Chatelus** de Saint Laurent d'Oingt, la **CAPVA** (Coopérative Avicole des Producteurs Associés de la Vallée d'Azergues). Chacun des associés gère un poulailler de 3000 poules ! Ce qui oblige Gérard Comte à trouver de la place. Il achète donc les deux granges qui jouxtent sa maison côté rue de l'Eglise et y installe couveuses, poulaillers, bureaux et machines à calibrer les œufs. Le marché explose et la production atteindra jusqu'à 50.000 poussins/semaine. Car le besoin en jeunes poussins est réel.

Ce sont les grèves de 1968 qui vont mettre à mal la production, ne pouvant plus écouler rapidement ses poussins, il faut alors malheureusement détruire des lots entiers, ce qui sera terrible pour les quatre producteurs et Gérard Comte décide d'arrêter. Il se tourne alors vers une propriété à remettre en route à Solutré, en plein cœur du Pouilly-Fuissé. Il s'investira sur cette exploitation viticole jusqu'en 1988, date à la laquelle il la revendra et s'offrira enfin le temps nécessaire pour se tourner vers ses loisirs favoris (la voile et les séjours en camping-car).

40 bougies pour le Club Hippique des Pierres Dorées !

C'est avec un poney dénommé Polo que commence l'histoire d'une passion pour Marie-Agnès Comte. A 10 ans, elle découvre le plaisir de l'équitation qui deviendra au fil des ans son véritable métier. Après deux ans de comptabilité, du dessin, un poste aux PTT, **Marie-Agnès Comte** décide de se consacrer à sa passion équestre. Elle investit l'un des poulaillers de son père situé à côté de l'ancienne cure et fonde son club en 1976. Le champ communal est l'un de ses terrains de jeux et les enfants de l'école de Légny ses premiers cavaliers. C'est en 1980, que sera construite la grande écurie à Champs Blancs et c'est en juin que les chevaux déménageront de l'entrée du bourg pour ce nouvel espace géré aujourd'hui par sa fille, **Amandine**.

RENCONTRE AVEC MME ET MR ALIZARD.

Ultime témoignage dans notre bulletin, celui de la famille de Mr et Mme Alizard. Une arrivée plus récente dans le village que nos précédents témoins, mais là aussi, 4 générations qui restent attachées à Légny.

Monsieur et Madame Heim, parents de Mme Alizard, arrivent sur Légny en 1955 avec leur petite fille. Ils s'installent vers la croix, au début de la Route du Margand. A l'époque, le centre bourg ne ressemble en rien à ce qu'il est aujourd'hui. Plus vivant, il est animé par un passage continu entre les familles d'agriculteurs, leurs animaux et les commerçants qui y vivent. L'eau courante n'est pas encore arrivée au village et la pompe vers la maison de **Mr Robert** dessert une partie des habitants en eau potable. On se souviendra du cheval de **Mr Vermorel**, des vaches de la famille **Massoud**, des chèvres de **Mme Vieilly** qui brodait tout en surveillant son troupeau. Le lavoir – vers les tennis – voyait régulièrement un rassemblement se former au moment de rincer le linge. Tandis que les hommes partaient travailler à pied en empruntant la coursive (chemin des Ecoliers) qui les amenait à l'autorail en gare des Ponts-Tarrets. Peu de voiture à l'époque, aussi, les premiers propriétaires d'un véhicule font l'envie et l'admiration de tous. Telle **Mme Cordier** (grand-mère de Dominique) qui fut l'une des premières femmes du village à conduire. Parmi les sorties prisées, celle de partir accompagnée de **Mme Heim, Mme Merle, Mme Girardon, Mme Perret** boire leur petit café ! D'autres **« personnages »** marquants du village vivent à cette époque : **Mme Girardon** qui tenait la cabine téléphonique qui fonctionnait en tournant une manivelle pour se mettre en communication avec **les PTT** qui composaient le numéro de téléphone demandé ; **Mr Bissuel**, le boulanger du centre du bourg, qui se tenait aux beaux jours devant sa maison sur la Place ; **Melle Claude Poitrasson** (une des tantes d'Hervé) qui rendait service aux habitants en venant leur faire leurs piqûres (désinfectées dans une casserole d'eau bouillante) ; **Juliette Dubessy** qui emmenait ses vaches au Nizy ou encore **Melle Triffe**, inspectrice d'académie. Un peu plus tard, **André Falcon**, sociétaire de la Comédie Française, habitera le village.

Mr et Mme Alizard, achètent le terrain de leur future maison en 1979. Et s'installent définitivement à Légny où vivent aujourd'hui proches d'eux, leur fille **Valérie** et leurs 4 petits-enfants, **Anaïs**, **Raphael**, **Loïc** et **Erwan**.

LÉGNY À TRAVERS L'HISTOIRE

Borne seigneuriale armoriée du Bois Pinou pour séparer les communes de Sarcey, de Le Breuil et de Légny…

Réalisée en pierre jaune, pierre calcaire, issue vraisemblablement de la carrière d'Oncins (ou Glay), cette borne en bordure sud du chemin du Bois Pinou (commune de Sarcey) marque la limite des communes de **SARCEY, LE BREUIL et LEGNY.**

D'une hauteur d'environ 1 m (sur environ 40 cm de long comme de large), cette borne a comme particularités :

- **D'avoir une petite excavation à son sommet.**
- **Et surtout d'être armoriée sur deux faces :**

Sur la face Est, armes de la famille des **DE FAVERGES** (branche lyonnaise), seigneurs **du Breuil, de Cendars et de Varennes** (« de gueule à 3 chevrons d'argent »).

Sur la face OUEST, armes de **François D'ALBON**, **abbé de Savigny**, (« de sable à la croix d'or, surmontée d'une crosse d'abbé »).

En outre, à cette période, les **DE FAVERGES sont seigneurs du Breuil**, puisque le cartulaire et les masures de l'île Barbe font référence à un testament (1418, 1421, 1430) au bénéfice de Soffrey DE FAVERGES, seigneur du Breuil, de Cendars.

Armoiries de la famille DE FAVERGES

Cette hypothèse a été confirmée lors du pré-inventaire conduit par Sarcey au début des années 1990 sous l'égide de Mme LAVIGNE-LOUIS (et la direction scientifique de Mr HOURS).

La commune de Légny tient à remercier les élus de Sarcey pour avoir entrepris la rénovation de la borne endommagée et entamé le classement au patrimoine de cet objet historique.

François D'ALBON fut abbé de Savigny de 1493 à 1520, ce qui permet d'estimer que cette borne fut mise en place à cette période.

Armoiries de la famille d'ALBON

En 2013, la borne a été détériorée certainement lors de travaux de voirie entrepris sur le chemin du Bois Pinou. Elle fut à cette occasion restaurée et réinstallée plus en retrait du chemin afin de la protéger.

La borne du Bois Pinou

Vue de l'excavation de la borne

Vue des faces Sud et Ouest

Vue des faces Nord et Est

LE TACOT

Histoire d'un train…Et tracé d'une magnifique balade…

La vallée de l'Azergues est depuis très longtemps l'un des axes de communication nord-sud et est-ouest de la Gaule, ainsi que le montrent les travaux de deux chercheurs, **Claudius Savoie et Jean Combier.** Instituteur à **Odenas, Claudius Savoie**, l'un des précurseurs de la préhistoire dans le Beaujolais, découvre, vers 1880, au Breuil, des foyers de vie vieux de plus de 20 000 ans, ce que le professeur **Jean Combier**, Directeur de recherche honoraire au **CNRS** et Directeur des **Antiquités Préhistoriques en Rhône-Alpes**, confirmera dans la deuxième moitié du siècle dernier, avec, très probablement, un gisement de l'époque gravettienne, au pied du sillon de l'Azergues.

Vers la fin du XXème siècle, lorsque le train vient supplanter les services de diligences qui permettaient de joindre **Lozanne à la Haute Azergues**, puis, au-delà, **le Brionnais et Paris**, **Légny** se voit confirmer dans un rôle naturel de croisement entre deux axes, celui de l'**Azergues**, puis celui qui permet de joindre **les Pierres Dorées et les régions de Tarare et de l'Arbresle**. Deux voies ferrées sont construites, une ligne à voie normale (1,435 m), **Givors-Paray-le-Monial**, ligne à caractère stratégique dans la mesure où elle permet de suppléer la ligne **Paris-Lyon** par **Dijon**, puis une ligne à écartement métrique, qui permet de relier, grâce au **« Tacot de Tarare »**, tous les villages situés le long d'un tracé qui va de **Villefranche à Tarare, via le Bois d'Oingt.**

La première, dont le tronçon **Lozanne** et **Lamure** est mis en service en 1895, transforme la région. Le chantier, consistant à percer et tailler un parcours dans une région où le granite est souvent présent, amènera du travail à de nombreux agriculteurs et paysans habitués au durs travaux à une période où le phylloxéra a fait beaucoup de dégâts.

La gare de Légny : pause buffet

C'est une locomotive lancée tous drapeaux déployés sur la ligne de chemin de fer de **Givors à Paray-le-Monial** qui vient, le **11 novembre 1918**, annoncer la fin des hostilités dans la vallée de l'Azergues. La guerre a ravagé les rangs des viticulteurs plus sûrement que le phylloxéra. Cette ligne de **Givors à Paray-le-Monial** s'accompagnait, de **Chamelet**, au nord, à **Lozanne**, au sud, d'un réseau de gares et de dépôts, vecteur économique entre **le Brionnais, la Haute Azergues**, **l'Azergues** et **le Lyonnais.**

Le Tacot, lui, joignait transversalement les villages. Il arrivait du **Bois d'Oingt**, s'arrêtait, puis partait vers **Sarcey**. La zone **des Ponts-Tarets** était et reste, de ce point de vue, un carrefour stratégique en étoile. **Le Tacot** s'est arrêté en 1934, la ligne de chemin de fer, elle, est desservie par le TER à une demi-heure de Lyon.

Les dépôts SNCF, dont la construction vers 1900, mêlaient fer, pierre dorée et bois, ont été transformés par **Didier Daoust** en salle de réception pour les cérémonies. La gare est restée dans son jus et est également le cœur d'un pôle d'activités mêlant **l'accueil, hôtel, restaurant**…, **bureaux d'études, cabinets, tertiaire, antenne de l'Office de Tourisme des Pierres Dorées**, etc… De l'autre côté de la D 385, de vieux dépôts rénovés, mêlant le granite et les pierres dorées sous d'amples toits, abritent de nombreux magasins… Les Ponts-Tarets sont la halte parfaite vers les destinations vertes de la **Haute-Azergues**, mais aussi **le poumon d'un Légny** qui a su sortir du sommeil il y a quelques décennies.

Autre :

La meilleure façon d'aller d'un point à un autre n'est pas toujours la ligne droite. Du moins pour le marcheur qui traverse **les Pierres Dorées d'Est en Ouest**, de **Liergues à Sarcey,** sur le tracé du **Tacot**, qui menait, dans la première moitié du siècle dernier, **de Villefranche à Tarare** (et inversement) via **les Ponts-Tarrets.**

La raison en est simple ! **Si le Tacot** se déplaçait autrefois comme une chenille, c'est qu'il lui fallait d'abord résoudre une difficulté majeure, la montagne, les sillons descendus de **la Haute-Azergues,** passer de 249 m d'altitude, **à Liergues**, à 400 m, aux pieds de **Theizé et de Moiré**, avant de redescendre par **le Bois d'Oingt, Légny, les Ponts-Tarrets,** pointés à 247 m, pour remonter ensuite vers **Sarcey**, à 370 m. (et inversement).

Le relief a imprimé son itinéraire au petit tortillard, et par conséquent au marcheur d'aujourd'hui. Il se faufile entre les villages sans jamais atteindre une pente supérieure à 2%. S'égare jusqu'au fond des vallées, contourne les difficultés jusque sous **Moiré**, point culminant de son parcours, avant de filer triomphalement vers **le Bois-d'Oingt**, où l'attendait un réservoir d'eau, puis le fonds de **l'Azergues**, aux **Ponts Tarrets**, où il traverse la rivière, se dirige sur les hauteurs de **Sarcey**, et gagne ensuite **Tarare via Pontcharra**.

Le relief si particulier des **Pierres Dorées** a fabriqué un tortillard poète. Il traverse les vignes sur les hauteurs de **Pouilly**, puis contourne **Jarnioux**. Il enlace le village et son château, il sue jusqu'à **Ville**, entre les maisons et les vieilles carrières, se pousse jusqu'à **Cosset**, traverse et respecte la carrière **Vapillon**, dont il chargeait autrefois les pierres taillées, croise **Theizé**, entre le village et le bourg toscan du **Boîtier**. Puis Il devient peinard. Il est dans son élément ! Le cœur des **Pierres Dorées.** La plénitude d'un paysage profond, à mi montagne, où il ne manque jamais de présence humaine, les stries de la vigne, le damier croisé des toits. Imagination ! Il fait sans doute une halte à hauteur de **Moiré**, pour tirer le repas de la musette, d'ici sa vue plonge sur trois vallées : vers **Frontenas**, vers **Bagnols** et vers **le Bois d'Oingt.**

Puis il repart ! **Sous Moiré**, l'âne qui aujourd'hui l'attend et brait au passage de chaque « tacoroutard », était peut-être déjà là ? A l'approche du **Bois-d'Oingt**, le tortillard (et donc le marcheur) passe devant une maison dans la nature, si près que l'on pouvait prendre le train en marche. Une longue traversée dans la forêt, un défilé rocheux, le vallon du **Nizy**, la gare du **Bois d'Oingt**, conservée comme telle. 15 km déjà dans les jambes ! A quatre heures de moyenne. Ca use !

Le tracé du **Tacot** fait tourner autour des sites et des villages, mobilise constamment le regard, offre une multitude de prises de vues et d'émotion, et on en oublie les jambes. Il repart vers **Légny** e**t les Ponts Tarrets** ! Le « tacoroutard » va bientôt croiser une autre ligne ferroviaire. Celle du **Givors/ Paray le Monial et de l'Azergues**, passage multimillénaire des civilisations, de l'homme préhistorique à nos jours.

Merci à Guy LEDUC, pour ce texte.

Les Ponts Tarrets

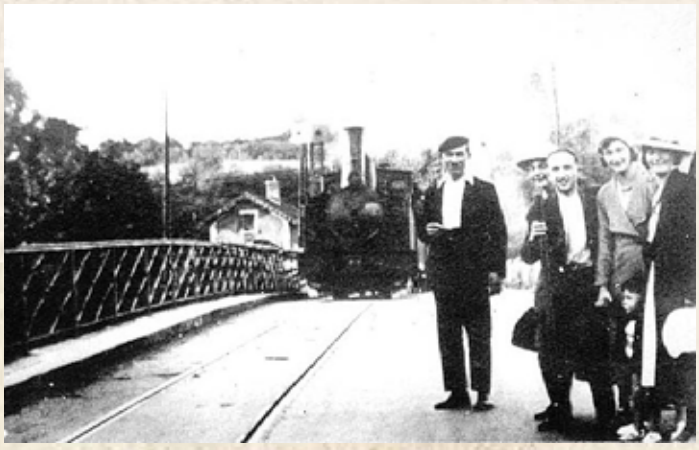

Le Pont de l'Azergues

PORTRAITS DE JEUNES ELGINOIS

Lors de notre bulletin 2015 nous avions dressé les portraits de deux jeunes viticulteurs qui travaillent sur notre commune : **Julien MERLE et Cédric CHARPIN**
Nous vous proposons de poursuivre avec 3 jeunes Elginois passionnés…

Aurélien RATTON : La passion en héritage

Depuis tout jeune, Aurélien aimait « jardiner » avec ses parents et même s'il aimait toucher à tout ce qui était travaux manuels, sa vocation était née.

Après un stage de fin d'études à l'extérieur et chez ses parents, en janvier 2005 il a rejoint l'exploitation familiale de production de plants de fleurs, plants de légumes et légumes frais.

A partir de là, il a choisi d'arrêter la production de plants pour se consacrer uniquement à la culture de légumes frais en portant la surface à 10 hectares dont 8000 m² couverts.

Parallèlement, il décide de mécaniser l'exploitation tout en pratiquant une culture dite « raisonnée », à savoir l'étude des sols. Des prélèvements sur chaque parcelle sont effectués chaque année et ainsi déterminent la rotation des plantations et l'apport d'engrais verts ou de la mise en jachère d'un an pour reposer et équilibrer le terrain.

Très méticuleux, parfois maniaque, Aurélien choisit en priorité de semer des graines sélectionnées en fonction de la qualité du sol et du climat et les repique à l'état de plançons quand le légume le nécessite.

Rien n'est jeté ! Toute la production (entre 45 et 50 variétés étalées sur toute l'année) est vendue directement sur les marchés tenus par Alain et Michèle, ses parents, au « Jardin Elginois » (les Ponts Tarrets) tenu par Amandine, son épouse ou Michèle, sa maman, quand Amandine est à « La Ferme d'Epinay » à Villefranche, et à des restaurants des alentours qui apprécient beaucoup la qualité des légumes.

Le reste est transformé en conserves sur place dans le laboratoire du GAEC.

En résumé, Aurélien est passionné par son métier et l'exerce dans le respect de la nature. Il s'attache aussi à faire prospérer l'exploitation que ses parents lui transmettent progressivement

Emmanuel SAUNIER : "Le bois dans le sang..."

Tout jeune déjà, Emmanuel aimait travailler et bricoler le bois (peut-être comme un grand-père tourneur sur bois...), "prendre un bout de bois et en faire quelque chose"

C'est donc tout naturellement qu'en fin de 3ème il se dirigea vers la filière bois. La menuiserie pour commencer, ensuite l'ébénisterie - marquèterie, tournage, sculpture.

Diplômes en poche (CAP puis BAC PRO) il a travaillé dans diverses entreprises avant de s'installer comme artisan à Légny il y a 17 ans.

C'est ainsi qu'il put enfin faire ce qui lui plaisait : "penser à un objet et le réaliser".

Depuis il crée et réalise tous styles de meubles, aménagement de cuisines, agencement intérieur et décoration de la maison (en majorité du contemporain, du design), en bois massif, mais aussi de la restauration de meubles anciens, des bibelots, des boules, des pieds de lampes ou encore des chaises en bois tourné. Sur toutes ses réalisations, il applique diverses finitions : verni, cires ou divers bois de placage suivant la couleur désirée - sauf pour la couleur bleu qui n'existe pas naturellement mais qui est obtenue avec du bleu de méthylène.

Il a aussi l'art de réunir l'utile et l'agréable : chaque année il donne un coup de main à son papa apiculteur lors la récolte du miel, bien sûr, mais aussi de la précieuse cire que produisent les abeilles, car c'est avec cette essence naturelle qu'il fabrique lui-même les cires qu'il applique en finition de ses réalisations.

Emmanuel est un homme heureux dans son atelier qui sent bon le bois.... Toutes les essences peuvent se côtoyer et offrir une palette de couleurs aussi variées que sur les façades des tiroirs du meuble qu'il a imaginé pour stocker la visserie et quincaillerie nécessaires à l'assemblage de ses créations.

Pour vitrine il a son **site internet** et surtout le bouche à oreilles qui le font voyager parfois loin de son village.

Emilien DELESTRA : Les ruches de mon grand-père...

C'était il y a longtemps... j'avais 10 ans et quelques ruches sont arrivées sur la ferme de mon grand-père. Je m'en suis tout de suite occupé en amateur. A l'âge de 18 ans je suis parti pour faire des études et deux ans plus tard j'ai obtenu un diplôme d'informaticien. Cependant, déçu des débouchés qui m'étaient proposés et pas très à l'aise enfermé dans un bureau, le lendemain de ma soutenance de thèse, je commençais un stage d'apiculture dans une ferme en Ardèche.

A la fin de ce stage, je suis parti travailler en Nouvelle Zélande pendant 8 mois. Fort de cette expérience, je suis rentré en France où j'ai rejoint une ferme, proche de Sens, qui produisait du miel du Gatinais. Après un an d'exercice j'ai décidé de commencer à monter mon cheptel avec 10 ruches que j'ai transportées à Sens, tout en continuant de travailler sur la ferme. Deux ans plus tard j'ai pu acquérir 100 ruches que j'ai pu rapatrier pour créer ma propre entreprise et m'installer à Thézé dans la ferme de ma grand-mère que j'ai reprise fin 2013.

Au printemps, je répartis mes ruches, sur plusieurs localisations en fonction du miel que je veux produire. Par exemple, pour le miel d'acacias je les répartis entre le Maconnais et notre région, pour le miel de lavande je les transporte à Grignan dans la Drôme, pour le miel de sapin, dans le Haut Bugey et le miel de forêt, un petit peu ici et en montagne. La période la plus importante du travail se situe entre avril et mai au moment de l'essaimage. Ensuite la récolte du miel s'étale jusqu'à fin août. La saison d'élevage des abeilles est alors terminée et je les prépare à l'hivernage.

Vient la préparation du miel que je garde à la température de la ruche (35°) pour faciliter les écoulements et faire l'extraction, le filtrage et enfin la décantation pendant dix jours dans des fûts de 200 litres. Il est alors temps de mettre le miel en pots.

Avec maintenant, un peu plus de 200 ruches, et lorsque le climat est favorable, je peux faire une récolte d'environ huit tonnes ce qui n'aura pas été le cas cette année avec quatre tonnes seulement. La productivité est aussi liée à la sélection des abeilles. Depuis cinq ans je travaille avec la lignée d'une sélection anglaise de trois reines qui étaient sœurs. Ce sont des abeilles qui sont plus douces, moins agressives, ce qui facilite le travail.

En résumé **Emilien** apporte beaucoup de soin à ses abeilles, au choix du placement de ses "ruchers" et au traitement du miel après la récolte avant de le commercialiser dans divers boutiques locales, dont **"La Halle"** aux Ponts Tarrets.

LES CARRIÈRES DE LÉGNY

Un refuge pour les chauves-souris

C'est au cours de l'hiver 1980 qu'un premier comptage dans les anciennes carrières de Légny a eu lieu, mettant en exergue l'intérêt majeur du site pour les chauves-souris. Depuis, un suivi est mené chaque hiver afin de suivre les tendances d'évolution des espèces fréquentant le site.

Les carrières de Légny, à la limite des zones métamorphique et calcaire, sont d'anciennes carrières souterraines exploitées pour le grès, dont les galeries sont situées sur des terrains privés, à proximité du bord de la D338.

Les chauves-souris ou chiroptères sont des mammifères, les seuls capables de voler grâce à leurs mains transformées en ailes. En Europe, elles se nourrissent d'insectes et d'araignées, qu'elles chassent dès la tombée de la nuit. Ainsi la nuit, elles prennent le relais des oiseaux insectivores diurnes comme les hirondelles. Elles donnent naissance à un seul jeune par an qu'elles allaitent.

Petit rhinolophe
© *Christian Maliverney*

Murin de grande taille
© *Christian Maliverney*

Les chauves-souris occupent différents gîtes au cours de l'année : gîtes d'hiver à température stable (< 12°C) et à humidité suffisamment importante, sombres ; gîtes de mise-bas et d'élevage des jeunes en été, chauds (20 à 50°C), calmes et sombres.

Les anciennes carrières de Légny appartiennent bien au premier type de gîte cité ici (gîte d'hibernation), et figurent parmi les cinq sites présentant les plus forts effectifs au cours de la période hivernale dans le département.

Dix espèces de chauves-souris sont recensées dans les carrières de Légny, sur les 27 présentes dans le département. Les deux principales espèces loin devant les autres en termes d'effectifs sur le site sont le petit rhinolophe (34 individus au plus) et le grand murin (27 individus au plus).

Les deux espèces sont en augmentation sur le site, comme le décrivent les tendances d'évolution ci-dessous : une augmentation nettement ascendante après 2007 chez le petit rhinolophe, plus progressive et régulière chez le grand murin.

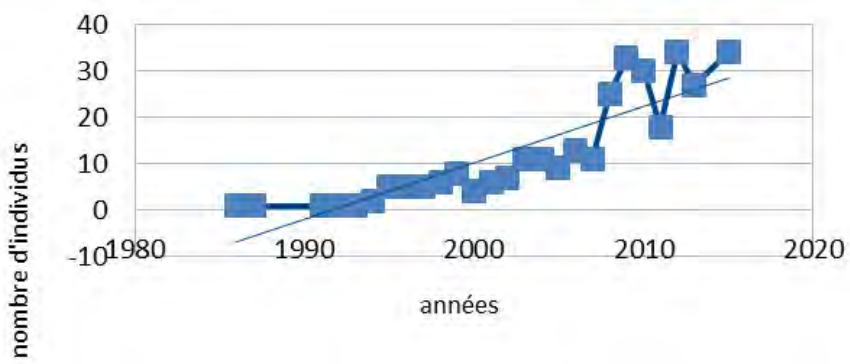

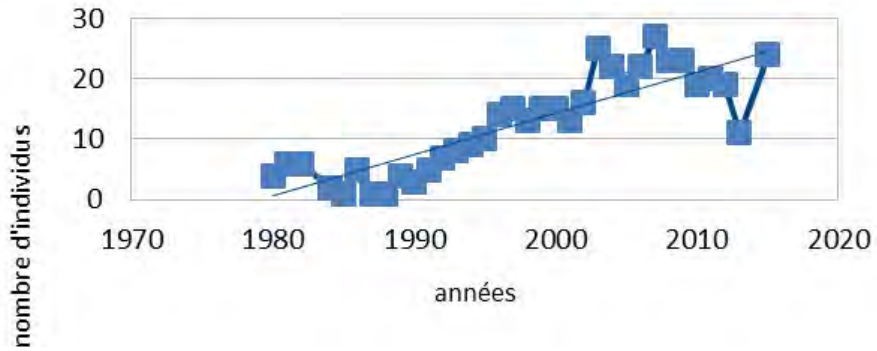

Les résultats de ce suivi mené sur plus de 30 ans dans les anciennes carrières de Légny en font un site très important à l'échelle départementale et à l'échelle régionale pour l'hibernation des chauves-souris. Outre par la richesse de son patrimoine naturel, l'intérêt du site se justifie également car faisant partie intégrante du patrimoine archéologique et industriel de Légny.

Des mesures particulières pour préserver cet habitat pourront être mises en place à l'issue d'un processus de concertation avec les différentes parties prenantes.

Mathilde Brunel (FRAPNA-Rhône)

Je voudrais être élue parce que j'ai plein de projets pour le village le rendre plus fleuri et installer une toute petite librairie. Qu'il y ait plus de matériel pour l'école et plus de jeux aussi. Dans l'air de jeux je veux aussi un petit parc pour les grands.

Bonjour, je m'inscris au conseil municipal des jeunes car je trouve intéressant qu'un enfant donne son opinion sur sa commune. Je serai à votre écoute et à votre disposition pour améliorer la vie des enfants dans notre commune. Je serai votre porte-parole auprès des élus pour défendre vos idées. Je vous remercie par avance.

Je voudrais mettre une salle de jeux pour les enfants du village. J'aimerais faire des autres jeux à côté du city stade et rénover la salle des fêtes. Et faire aussi des petits magasins.

Je veux être élu parce que je vais faire des choses dans l'école, exc: faire un coin bibliothèque, arranger la barrière, arranger le panier de basketball. Je voudrais aussi fleurir notre beau village.

Je voudrais être élu parce que je veux aider la commune. Mes idées sont les suivantes : mettre des fleurs dans le village, des nouveaux jeux pour les, des jeux pour les grands, de la peinture pour les activités péri-scolaire, changer de traiteur à la cantine, une nouvelle horloge pour le maire.

Je voudrais être élu pour représenter le village. J'ai envie de donner des nouvelles idées au village pour que les gens s'y plaisent. J'ai plein de projet pour la commune.

Je je suis élue je voudrais être à l'écoute des jeunes. Je souhaite tout simplement participer à la vie de Lignières et à son évolution. J'essayerai de remplir de mon mieux ce rôle. Moi ce que je veux c'est un village heureux, dynamique et surtout très solidaire. L'important c'est de participer.

Bonjour je souhaite me présenter pour le conseil municipal. Je veux être élu pour proposer mes idées et pour écouter celles des autres aussi pour comprendre comment ça se passe.

Je voudrais être élue parce que je veux représenter mon école, l'aider à avoir des nouvelles choses. J'ai comme idée de racheter des nouvelles couchettes pour les petits, d'avoir une nouvelle horloge dans notre classe et un nouveau crayon pour le maître pour écrire sur le T.B.I. Tous les ans, avoir un sapin et que chaque élève mette sa boule de Noël. J'aurais mes propres idées mais je serai à l'écoute de tout le monde.

Je voudrais mettre des nouveaux jeux pour les enfants. Les enfants pourraient faire des œuvres d'art et les mettre en exposé. Racheter du matériel pour maître et maîtresse. Remettre en état les couloirs. On pourrait faire un magasin de bonbons.

Bonjour tout le monde, je me présente au conseil municipal des jeunes pour renouveler l'école et le village. J'ai plusieurs idées : un nouveau T.B.I, des jeux pour la balançoire du maître, de la peinture pour Brisko et de la meilleure nourriture à la cantine et aussi une petite épicerie dans le village. Je vous remercie d'avance.

Je veux être élue pour améliorer des choses.
Pour dire ce qui va se passer plus tard.
Aussi pour acheter de nouvelle chose pour l'école
Faire un atelier de cuisine.
Et pour aider les personnes qui se plaignent.

MERCI À
Mario, Lauryn, Coleen, Manon, Elodie, Capucine, Camille, Soali, Madeleine, Thomas, Maxime & Cynthia

LÉGNY

Bulletin municipal 2017

Rédaction et images : Commission Communication

Directeur de la publication : Sylvie Jovillard

Diffusion : Mairie de Légny - Tirage : 350 exemplaires

Réalisation : Accentonic 69400 Limas